

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 15 Novembre 2014 - 22 Muharam 1436 - N° 781 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

26^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

Le Président Bouteflika félicite son homologue palestinien Mahmoud Abbas

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président palestinien, Mahmoud Abbas, à l'occasion du 26^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, dans lequel il lui a réaffirmé le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien en lutte pour le recouvrement de ses droits spoliés. [Page 28](#)



ALGÉRIE - EGYPTE

Signature de 17 accords et mémorandums d'entente



Dix-sept (17) accords et mémorandums d'entente ont été signés jeudi au Caire au terme des travaux de la 7^e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne coprésidée par les Premiers ministres algérien, Abdelmalek Sellal et égyptien Ibrahim Mahleb.

Boualem Branki

Encore une fois, l'Algérie est sollicitée pour ramener la paix et la sécurité dans la région arabe. La diplomatie algérienne est ainsi sollicitée pour ramener les parties en conflit en Libye à mettre de côté le langage des armes pour

reprendre celui de la discussion et de la négociation pour sortir ce pays maghrébin de l'impasse politique et de la violence armée. C'est en quelque sorte le grand vœu des pays de la région et européens la France en tête. C'est en outre le grand message transmis au Président Bouteflika par le chef d'Etat égyptien Abdelfattah Al Sissi, qui a reçu, au Caire, le

Premier ministre Abdelmalek Sellal. Dans la capitale égyptienne, l'Algérie a été ainsi officiellement sollicitée par les Égyptiens pour poursuivre son action de médiation pour ramener paix et sécurité en Libye. Le Premier ministre a été sur ce dossier extrêmement sollicité par les Égyptiens, dont son homologue Ibrahim Mehleb.

[Pages 6-7](#)

TRANSPORT **Tassili Airlines** inaugure une ligne régulière internationale Alger-Marseille

[Page 3](#)

TIC-SÉCURITÉ
Vers l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données personnelles sur Internet

CONFÉRENCE DU CONSENSUS NATIONAL
L'ANR value l'initiative du FFS

[Page 5](#)

[Page 4](#)

SANTÉ
EBOLA
Déjà plus de 5100 morts dans le monde

[Pages 12 à 15](#)

FOOTBALL

CE SOIR À 20H30 À BLIDA, ALGÉRIE-ETHIOPIE (CAN-2015)
Les Verts sur leur lancée

[Pages 25-26](#)

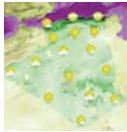
C'EST OFFICIEL CAN 2015
La compétition aura lieu en Guinée équatoriale

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CONTREBANDE ET SECURISATION DES FRONTIÈRES
2 casemates détruites et des armes récupérées par les forces de l'ANP à Skikda

[Page 5](#)

Météo



Régions Nord : 24° à Alger

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.

Les températures maximales varieront entre 20°C et 24°C avec des pics de 35°C vers Illizi et l'Extrême sud.

Les vents seront faibles.

SANTÉ

Boudiaf à Saïda

Le ministre de la Santé et de la Réforme Hospitalière, M. Mohamed Boudiaf, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Saïda.



CET APRÈS-MIDI AU TNA

La ministre de la culture lance le FCIDC



La ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, préside à 18h30 au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi la cérémonie d'ouverture de la 6e édition du festival culturel international de la danse contemporaine.

CE MATIN À 9H À L'HÔTEL RIADH

6^e session ordinaire du Conseil national du MPA



La 6^e session ordinaire du Conseil national du Mouvement populaire algérien (MPA), aura lieu ce matin à 9h, à la salle des conférences de l'hôtel El Riadh, Sidi Fredj, Alger.

CE MATIN À L'ESAA

2^e Forum de l'Enseignement supérieur



Suite au premier succès du Forum de l'Enseignement supérieur organisé en 2013, l'Institut français d'Algérie, le lycée international Alexandre Dumas et l'Ecole supérieure algérienne des affaires organisent aujourd'hui à l'Esaa sise au Pins Maritimes, Alger, la deuxième édition du Forum de l'Enseignement supérieur.

CE MATIN AU COMPLEXE SPORTIF AHMED-GHERMOUL

Journée scientifique sur le diabète

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale du diabète, l'association des diabétiques de la wilaya d'Alger, organise ce matin, une journée scientifique au complexe sportif Ahmed-Ghermoul.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	24°	17°
Oran	24°	17°
Annaba	23°	13°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	30°	13°

Horaires des prières

Samedi 22 Moharram 1436

Fajr	05:44
Dohr	12:33
Asr	15:23
Maghreb	17:50
Isha	19:11



CE MATIN À 9H45 AU PALAIS DES EXPOSITIONS

Conférence du ministre des Travaux publics

En prévision de l'organisation du Salon international des Travaux Publics, le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Kadi, animera une conférence de presse ce matin à 9h45 au Palais des Expositions Pins Maritimes, Alger.



DEMAIN À L'OCO

Présentation des maquettes de la nouvelle maison des fédérations



Le ministre des Sports, M. Mohammed Tahmi, présidera demain à la salle de conférences du stade du 5 juillet (OCO) à 10h30, la cérémonie de présentation des maquettes de la nouvelle Maison des Fédérations et du projet d'extension de Centre National de Médecine Sportive.

ESPLANADE DE RYADH EL FETH

Salon sur : «Les Tic au service de la sécurité du citoyen»



Sous le slogan «Les Tic au service de la sécurité du citoyen», la Direction générale de la Sécurité nationale co-organise avec le ministère de la poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, jusqu'au 15 novembre, un salon sur les Technologies de l'information et de la Communication, à l'esplanade de Ryadh El Feth.

formation et de la Communication, jusqu'au 15 novembre, un salon sur les Technologies de l'information et de la Communication, à l'esplanade de Ryadh El Feth.

DÉS LE 1^{er} JANVIER, LES ANCIENS BILLETS DE 100 ET 200 DA NE SERONT PLUS VALABLES



CE MATIN À BOUIRA AU CENTRE CULTUREL ALI ZAMOUM

9^e Salon du livre et du multimédia amazighs



200 participants attendus au 9^{ème} Festival du livre et du multimédia amazigh, qui se tient à la maison de la culture «Ali Zaâmoum» à Bouira sous la présidence de si El Hachemi Assad, président du HCA.

FLN

Réunion ce matin des secrétaires des mouhafadas

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera ce matin à 10h30 au siège du parti à Hydra, la réunion des secrétaires de mouhafadas.



MARDI 18 NOVEMBRE À L'HÔTEL EL DJAZAÏR

Conférence du P-DG de CAARAMA Assurances

Le président directeur général de la compagnie Caarama Assurance, M. Mokhtar Nouari, animera une conférence de presse sous le thème «innovation produits et modernisation de la gestion pour une meilleure satisfaction de la clientèle», mardi 18 novembre à partir de 9h à l'hôtel El Djazaïr.



AUJOURD'HUI À 15H AU THÉÂTRE DE VERDURE

Concert gnaoui

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise aujourd'hui à 15h à l'espace Club El Anka au complexe culturel Laâdi Flici (2, boulevard Frantz Fanon-Théâtre de Verdure, Alger), un concert de musique gnaoui avec le groupe "Ouled Houssa".



TRANSPORT

Tassili Airlines inaugure une ligne régulière internationale Alger-Marseille

Une ligne régulière reliant Alger à Marseille (sud de la France), a été ouverte jeudi soir par la compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL) dans le cadre de son déploiement sur le réseau de transport régulier international.

TAL opérera cette liaison les lundi et jeudi à partir de 19h00 au départ d'Alger avec le retour à 21h30 de Marseille, a indiqué un responsable de la communication de la compagnie, précisant que cette dernière offrira à sa clientèle une réduction de 50 % sur les prix, une promotion qui s'étendra jusqu'au 28 mars prochain.

Avant le décollage de l'avion, un Boeing 737-800 d'une capacité de 155 sièges, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a tenu à souligner que TAL «travaillera en complémentarité avec la compagnie nationale Air Algérie». Avec le choix de cette destination, où réside une forte communauté algérienne, Tassili Airlines s'ouvre à une nouvelle expérience en exploitant une ligne pour laquelle la demande ne cesse d'augmenter, ont affirmé des cadres de TAL.

L'ouverture de lignes régulières vers la France, première destination des Algériens en Europe, «est susceptible d'atténuer la pression sur la compagnie nationale Air Algérie», a estimé un passager. A l'atterrissement de l'avion à l'aéroport de Marseille-Provence, des responsables au Consulat général d'Algérie à Marseille étaient présents pour accueillir les premiers passagers de cette liaison. «L'inauguration de ce nouveau vol par TAL, est un évènement important pour les Algériens résidant à Marseille dont le nombre avoisine les 200.000 ressortissants immatriculés», a indiqué M. Hamid Zerzour, consul général adjoint. La compagnie compte également ouvrir d'ici à la fin 2014 une nouvelle ligne re-



liant Alger à Lyon (est de la France), a-t-on appris auprès de responsables de TAL. L'obtention de l'accord de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie algérienne (Dacm) auprès du ministère des Transports et celui de la partie française en juin dernier, a permis à Tassili Airlines de s'ouvrir sur le réseau de transport régulier international en desservant les villes françaises de Marseille et de

Strasbourg (Est de la France) à partir d'Alger. Les vols de la desserte Alger-Strasbourg-Alger sont programmés à raison de deux fréquences par semaine (lundi et jeudi) à 12H00 à partir d'Alger et un retour à 15H30 de Strasbourg accompagnés également d'une tarification promotionnelle de 50% sur les prix. 158 agents ont été agréés à travers le territoire national pour la vente de la billetterie pour la clientèle de TAL qui a également procédé au lancement de la réservation par internet (E-Booking), via son nouveau site web, a-t-on indiqué de

mêmes sources. Tassili Airlines est autorisée à opérer de manière graduelle des vols internationaux grand public avec 11 lignes réparties comme suit : Alger-Marseille, Alger-Montpellier, Alger-Lyon, Alger-Nantes, Alger-Strasbourg, Bejaia-Metz (France), Alger-Istanbul, Oran-Istanbul, Constantine-Istanbul, Alger-Rome, Alger-Milan.

La compagnie avait assuré des vols charters vers la France durant la saison estivale dans le cadre du développement de son réseau international touristique (grand public).

Il s'agit des lignes desservant la ville de Saint-Etienne à partir des wilayas d'Alger, Sétif et Bejaia et la ville de Grenoble à partir des aéroports d'Oran, Annaba, Constantine et Chlef à raison de 7 vols par semaine. TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier algérien en 2005.

Ghoul insiste sur le développement de la flotte de Tassili Airlines et l'amélioration de ses services

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a insisté jeudi à Alger sur le développement de la flotte de la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) et l'amélioration de ses services, un critère important pour conquérir des parts supplémentaires du marché international du transport aérien. Tassili Airlines devra travailler en coordination avec Air Algérie pour desservir différentes destinations internationales comme c'est le cas pour les lignes intérieures où la compagnie a comblé un «déficit flagrant» en matière de transport aérien au niveau de plusieurs wilayas atteignant à ce jour 21 lignes intérieures, a précisé le ministre lors du vol inaugural de la ligne Alger-Marseille.

M. Ghoul s'est dit satisfait de l'accès de TAL au réseau du transport international régulier pour rejoindre Air Algérie en assurant la déserte de plusieurs destinations internationales et satisfaire ainsi la demande de la communauté algérienne à l'étranger.

La compagnie publique a prévu dans son nouveau programme deux vols hebdomadaires vers Marseille chaque lundi et jeudi à partir de 19h00 à partir d'Alger et le retour à 21h30 à partir de Marseille. Une autre ligne vers Strasbourg est programmée les mêmes jours à midi (12h00) à partir d'Alger tandis que le retour est prévu à 15h30 à partir de Strasbourg.

Le lancement de ces deux lignes a été accompagné par des réductions de 50%, soit 27 900 DA pour Alger-Stras-

bourg et 18 900 DA pour Alger-Marseille-Alger, et ce, jusqu'au 28 mars 2015. De son côté, le président directeur général de TAL, Fayçal Khalil a estimé que l'accès de la compagnie au marché international régulier constituait un autre pas dans son activité après celui des charters qu'elle assurait depuis deux ans.

Il a rappelé que la compagnie avait transporté plus de 2 000 voyageurs à travers des vols charters durant la saison estivale vers et à partir de Saint-Etienne et de Grenoble (France). Le même responsable a, par ailleurs, annoncé que la compagnie compte assurer avant la fin de l'année des lignes vers d'autres villes françaises comme Lyon, Montpellier et Nantes à partir d'Alger et vers Metz à partir de Bejaia.

Tassili Airlines devra également lancer trois autres vols vers la Turquie et deux vols, de manière graduelle, vers l'Italie après avoir obtenu en juin dernier l'aval de la direction générale de l'avion civile et de météorologie relevant du ministère des Transports. TAL avait été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier algérien en 2005. Avant de se lancer dans le transport domestique régulier grand public, la compagnie opérait, depuis sa création, dans le transport du personnel de Sonatrach puis dans des dessertes internationales destinées aux travailleurs de sociétés étrangères présentes en Algérie. En 2013, TAL avait transporté près de 600 000 voyageurs.

INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER Les conditions de transfert de capitaux publiées au JO

Les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement réalisé dans d'autres pays par les opérateurs économiques de droit algérien sont, désormais, fixées par un règlement de la Banque d'Algérie publié au journal officiel no 63.

Ce nouveau texte précise qu'il s'agit d'investissements réalisés par les opérateurs économiques de droit algérien, «complémentaires à leurs activités de production de biens et de services en Algérie».

Selon ce règlement, l'investissement à l'étranger peut être «la création de société, de succursale, la prise de participation dans des sociétés existantes sous formes d'apports en numéraires ou en nature, ou encore l'ouverture de bureau de représentation.»

Néanmoins, précise la Banque centrale, les transferts de capitaux au titre de l'investissement à l'étranger par les opérateurs économiques de droit algérien, quelle que soit la forme juridique qu'il peut prendre dans le pays d'accueil, sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil de la monnaie et du Crédit (CMC).

Il est également souligné que «l'investissement à l'étranger doit être en rapport avec l'activité de l'opérateur concerné avec pour objectif de consolider et de développer cette activité».

Cet investissement à l'étranger, stipule encore le règlement, «ne doit pas porter sur des opérations de placements ou sur des biens immobiliers autres que ceux correspondant aux besoins d'exploitation des entités créées à l'étranger ou faisant partie intégrante de leur activité».

Aussi, l'opérateur ne peut obtenir d'autorisation que si l'activité projetée est complémentaire avec celle exercée en Algérie sachant qu'il est tenu de «réaliser des recettes d'exportations régulières à partir de son activité de production de biens et/ou de services en Algérie».

Le nouveau texte oblige également l'opérateur économique à ce que l'investissement projeté soit envisagé dans un pays «transparent sur le régime fiscal» et dont la législation «n'empêche pas l'échange d'informations permettant une totale coopération avec les autres Etats en matière judiciaire et fiscale».

Le pays où l'opérateur compte investir «ne doit pas être tolérant envers les sociétés écrans ayant une activité fictive», note la Banque d'Algérie qui ajoute que la législation des changes et la situation économique et sociale de ce pays doivent permettre le rapatriement des revenus générés.

Par ailleurs, la participation de l'opérateur économique algérien doit être supérieure à 10% des actions votantes composant le capital social de l'entité économique non-résidente.

Le financement du projet d'investissement à l'étranger doit nécessairement être assuré à partir des «ressources propres» de l'opérateur économique. Il est également mentionné que l'opérateur ou son représentant légal sont exclus dans le cas où ils sont inscrits au fichier national des fraudeurs ou au fichier des contrevenants à la législation et la réglementation.

La Banque d'Algérie insiste aussi sur le fait que tout opérateur économique, bénéficiant ou non du dispositif national de promotion des exportations, peut introduire une demande qui sera examinée «au regard de la viabilité de la balance des paiements». Pour ce qui est du montant du transfert de capitaux, il est fonction des recettes d'exportations et de la nature de l'investissement et ne saurait excéder la moyenne annuelle des recettes d'exportations rapatriées dans les délais réglementaires, durant les trois (3) dernières années précédant la demande,

APS

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE LOI RELATIF AUX ASSURANCES SOCIALES

Rendez-Vous le 23 novembre à l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux le 23 novembre en séances plénières consacrées à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif aux assurances sociales, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN. Le bureau de l'APN a tenu jeudi une réunion présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN durant laquelle l'agenda des travaux pour la prochaine période a été arrêté avant de décider de la reprise de ses séances plénières le 23 novembre par la présentation et l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi 11-83 relative aux assurances sociales, précise la même source. Une autre séance plénière est prévue lundi 24 novembre pour la présentation et l'examen du projet de loi relatif à la modernisation de la justice tandis que le jour suivant sera marqué par une séance plénière consacrée à la présentation et l'examen du projet de loi relatif à la signature et certification électroniques, ajoute le communiqué.

Les projets de loi relatifs respectivement aux mutuelles sociales et à la création du fonds de pension alimentaire seront votés mercredi le 26 novembre lors d'une séance plénière. Le jeudi 27 novembre verra la tenue d'une séance plénière consacrée aux questions orales. Par ailleurs, le bureau a examiné 40 amendements proposés autour du projet de loi relatif aux mutuelles sociales outre l'examen de 23 amendements proposés sur le projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire avant de soumettre les amendements répondant aux conditions légales aux deux commissions compétentes pour les examiner avec leurs auteurs.

Après avoir examiné les questions déposées à son niveau, le bureau a approuvé 12 questions orales et 17 écrits car répondant aux conditions légales avant de les soumettre au Gouvernement.

Le bureau de l'APN a, par ailleurs, examiné une demande soumise par le groupe parlementaire du parti du Front de Libération Nationale (FLN) concernant l'organisation d'une journée parlementaire.

CONFÉRENCE DU CONSENSUS NATIONAL

L'ANR salue l'initiative du FFS

Le Secrétaire général de l'Alliance Nationale République (ANR), Belkacem Sahli a indiqué vendredi à Alger que son parti saluait l'initiative du Front des Forces Socialistes (FFS), relative à la tenue d'une conférence du consensus national, soulignant que «les instances dirigeantes de l'Alliance prendront la décision finale à ce sujet».

Intervenant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le Secrétaire national du FFS, Mohamed Nebbou à l'issue d'une rencontre de concertation ayant réuni des délégations des deux formations politiques, M. Sahli a qualifié le débat «de très riche», car «nous avons écouté avec intérêt la présentation des grandes lignes de l'initiative du FFS pour la tenue d'une conférence du consensus national».

«En attendant la réunion des instances dirigeantes du parti pour l'examen de cette question, nous saluons cette initiative, d'autant qu'elle vise à resserrer les rangs des Algériens, à consolider leurs acquis et à remédier aux insuffisances relevées, dans le cadre du soutien aux institutions légitimes du pays», a-t-il précisé.

Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue «certaines références» que le parti qualifie d'importantes, en vue de faire aboutir «l'initiative du consensus national à même de rassembler tous les Algériens», a-t-il précisé, soulignant avoir présenté «sa vision sur la notion de consensus national». L'ANR est en faveur de «l'élargissement des concertations et du débat à toutes les composantes du peuple algérien souverain et à la communauté nationale à l'étranger», a-t-il affirmé, saluant le déploiement de cadres et de militants du FFS sur le terrain en vue d'expliquer leur initiative aux citoyens». M. Nebbou a, pour sa part, indiqué que lors de cette rencontre, il a été procédé à l'explication de l'initiative du FFS pour la tenue d'une conférence du consensus national. «Le débat à ce sujet a été rehaussé par un dialogue responsable» a-t-il estimé. Le FFS a commencé, depuis le 1er novembre en cours, à expliquer cette initiative aux citoyens au niveau de plusieurs wilayas du pays, soulignant l'adhésion de citoyens à cette initiative dont le principal objectif est d'engager une nouvelle ère dans le cadre de l'Etat de droit, des libertés et de la séparation des pouvoirs». Il n'y a pas de date définie pour la tenue de la conférence du consensus national, mais elle sera fixée «en concertation avec tous les partenaires au moment voulu», a-t-il rappelé. «Nous ne sommes qu'à la première étape. Nous avons tenu 24 rencontres jusqu'à présent», a-t-il ajouté. Le FFS «est un parti politique indépendant, jouissant d'un long parcours politique et d'une crédibilité que nous avons mis au service de la Nation algérienne», a-t-il soutenu. «Les portes restent ouvertes à toutes les parties, nonobstant les positions de certains partis ou personnalités politiques», a-t-il rappelé, précisant que son parti était prêt à rencontrer tous les Algériens «sans exclusive».

LOUH DEVANT L'APN : L'application de la peine de mort en Algérie nécessite un «débat ouvert»

**Le ministre de la Justice,
Garde des Sceaux, Tayeb
Louh, a affirmé jeudi à
Alger que la question
relative à l'application de
la peine de mort en
Algérie nécessitait un
débat «ouvert et objectif»
incluant toutes les
catégories de la société
loin des préjugés et des
influences
conjuncturelles.**



M. Louh qui répondait à la question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les motifs de la non application de la peine de mort en Algérie depuis des années, en dépit d'un regain de la criminalité et du phénomène d'enlèvement a précisé qu'outre son caractère juridique, la question avait des retombées politique, sociale et morale.

«La position de l'Algérie à ce sujet doit correspondre aux spécificités de la société algérienne que plusieurs expériences ont forgées dans ce domaine à travers le temps», a soutenu le ministre.

Le ministre a rappelé que la suspension de l'application de la peine de mort en Algérie remontait à 1993 faisant savoir, à l'occasion, que plusieurs autres pays dont la législation prévoit la peine de mort, n'appli-

quaient pas cette sentence. Les sociétés modernes sont confrontées au problème de l'application des peines du fait de ses retombées juridique, humaine et sociale, a-t-il dit affirmant que cette question «fait encore polémique au sein de différents courants intellectuels, y compris en Algérie».

«La sanction judiciaire, dans son acception moderne, ne revêt pas un caractère vindicatif, elle n'est pas non plus associée à une entreprise punitive mais vise à protéger la société à travers l'identification des causes personnelles et sociales menant au crime», a ajouté M. Louh.

Par ailleurs, et à une autre question sur le sort des 26 syndicalistes du secteur de la justice licenciés depuis 2012 pour avoir observé une grève revendiquant des droits socioprofessionnels, le ministre a répondu que l'employeur avait alors avant de prendre ces mesures administratives mis en demeure les concernés à l'effet de réintégrer leurs postes conformément à la loi. Il a affirmé à ce propos que seule la justice était habilitée à dire si ces mesures étaient conformes à la loi ou non, mettant en avant la nécessité de revenir aux principes de respect de la loi et au droit de recours à la justice.

RETRAITE

La durée du Service national n'est pas comptabilisée dans le calcul de la retraite proportionnelle ou sans condition d'âge

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a affirmé jeudi que «la durée du service national ne sera pas comptabilisée dans le calcul de la retraite proportionnelle ou sans condition d'âge (avant 60 ans)».

Le ministre qui répondait à une question orale d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que «la durée du service national ne sera pas comptabilisée dans le calcul de la retraite proportionnelle ou sans condition d'âge, en ce sens que cela impliquerait la mobilisation de ressources financières supplémentaires».

«Le travailleur bénéfice, à sa demande, de ce type de retraite, au moment où il est en mesure de poursuivre sa carrière professionnelle jusqu'à 60 ans», a-t-il ajouté.

La retraite proportionnelle ou sans condition d'âge «exige la mobilisation de ressources financières supplémentaires, ce qui pourrait impacter négativement les équilibres financiers de la Caisse nationale des retraites» soulignant que de



telles mesures «sont à même de réduire le nombre de travailleurs qui cotisent au système de retraite et d'augmenter celui des bénéficiaires de la retraite anticipée».

Il a affirmé, dans ce sens, que les Caisses de retraite «devraient être soumises à une gestion efficace afin de préserver le droit des générations futures à la retraite».

Le ministre a rappelé que «le principe de retraite repose sur le versement de cotisations sur une durée déterminée pour assurer la continuité du système de retraite et préserver les équilibres financiers de la caisse des retraites».

Caisse des retraites». «La prise en charge des préoccupations de cette frange et la comptabilisation des années du service national devraient être examinés dans le cadre d'une démarche globale visant l'adaptation du système national de retraite tout en préservant les droits des travailleurs». Il s'agit, selon le ministre, de la «protection social et du droit du travailleur de bénéficier de la comptabilisation de la durée du service national dans le calcul de la retraite à l'âge de 60 ans, tout en préservant les équilibres financiers de la caisse des retraites».

PARLEMENT

Introduction de l'élargissement des conventions collectives au secteur privé dans le nouveau code du travail

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé jeudi à Alger l'introduction dans le nouveau code du travail de l'élargissement des conventions collectives en vigueur dans le secteur économique public aux entreprises du secteur privé.

Répondant à la question d'un député sur les mesures prises pour élargir les conventions collectives au secteur privé,

lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. El Ghazi a précisé que cette question sera prise en charge dans le nouveau code du travail après consultation des partenaires sociaux. Le projet de code du travail est en cours d'examen par une commission tripartite ad hoc installée le 6 août 2014 dans le but d'enrichir le texte, a indiqué le ministre. Il a souligné l'avancée des négociations dans

le secteur économique public où 242 conventions et accords collectifs sectoriels ont été conclus jusqu'à septembre 2014, permettant l'amélioration de la situation professionnelle des travailleurs, a-t-il dit. Le secteur privé a, quant à lui, connu une «progression relative» des négociations, notamment depuis la signature en 2006 de la convention-cadre collective entre l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le pa-

TIC-SÉCURITÉ

Vers l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données personnelles sur Internet

Un projet de loi sur la protection des données personnelles sur le réseau Internet est en cours d'élaboration par le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, annoncé jeudi un responsable du ministère.

Ce projet de loi vise notamment à lutter contre «le piratage de comptes électroniques d'appels téléphoniques», a précisé le Directeur général de la société de l'information et des moyens techniques au ministère, Ahmed Berbar en marge du salon des «TIC au service de la sécurité du citoyen».

Pour M. Berbar, l'élaboration de ce projet de loi impliquera plusieurs secteurs. Dans son allocution à l'ouverture du salon, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Fatima Zohra Derdouri a affirmé que «l'Algérie a pris conscience de l'importance de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication dans la réussite de son processus de développement durable et intégré».

Elle a souligné dans ce sens que «pour atteindre ces objectifs



de développement, le recours aux technologies dans tous les domaines est devenu une nécessité et se traduit par la facilitation à l'accès aux services des télécommunications à tous les citoyens et entreprises algériens sans discrimination aucune».

Mme Derdouri a par ailleurs indiqué que «l'Algérie a réalisé des avancées sociales et économiques appréciables malgré les difficultés objectives propres à toute économie en mutation» relevant l'accès des citoyens et des entreprises au réseau Internet et aux nouvelles technologies de

l'information et de la communication. La ministre a également souligné les efforts consentis en matière de protection contre la cybercriminalité.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général de la sûreté nationale (Dgsn), le général major Abdelghani Hamel a annoncé l'existence de projets de partenariat en cours de consécration avec des entreprises publiques à caractère scientifique et technique dans le domaine de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Ces projets devront contribuer, a-t-il dit, «à

la relance de projets de la recherche scientifique dans des domaines purement techniques dans le cadre de la lutte contre la criminalité».

Pour le Dgsn, la loi relative à la signature et à la certification électroniques qui sera bientôt en vigueur permettra à son institution d'asseoir des «passerelles informatisées sécurisées avec les différents partenaires notamment les instances judiciaires à travers l'échange électronique des dossiers».

Toutefois, a-t-il expliqué, «il faut savoir que la modernisation

et le développement technologique pourraient constituer une «atteinte aux droits d'autrui et aux mœurs, si ces technologies ne sont pas utilisées dans le cadre défini par la loi».

Ce problème, a dit M. Hamel, constitue une autre responsabilité qui doit être prise en charge à travers la sensibilisation et des mécanismes et techniques visant à dénoncer les auteurs d'actes de cybercriminalité.

Par ailleurs, M. Hamel a annoncé la création par la Dgsn d'une direction centrale «Direction des moyens techniques», chargée de développer l'utilisation des techniques et technologies par la Sûreté nationale au service du citoyen.

Les acquis réalisés ces dernières années, a-t-il souligné, touchent tous les secteurs du corps de la Sureté nationale en lui offrant une vision prospective d'une grande importance à travers une base de données, des statistiques objectives et une gestion rationnelle de la feuille de route, a-t-il ajouté. M. Hamel a, par ailleurs, précisé que «le système de télésurveillance a fortement facilité les missions de maintien de l'ordre grâce à des techniques de pointe notamment au niveau des structures abritant des manifestations sportives ouverte la lutte contre la criminalité et l'atteinte aux biens et aux personnes en milieu urbain».



TIZI OUZOU Relogement de plus de 172 familles des bidonvilles

Quelque 172 familles des bidonvilles de la ville de Tizi Ouzou, ont été relogées ce week-end dans de nouvelles habitations sisées à Oued Fali, a-t-on appris, vendredi, auprès de la wilaya.

Selon le service de communications de la wilaya, 154 familles vivant dans des baraquements datant de l'époque coloniale, situés à la cité Mokadem Amar, ont bénéficié d'habitations neuves réalisées à Oued Fali, au titre du programme d'éradication de l'habitat précaire dans la commune de Tizi Ouzou.

Cette opération intervient après celle menée jeudi et qui a porté sur le relogement, au niveau du même site d'Oued Fali, de 18 familles qui occupaient depuis plusieurs années des locaux de fortune appartenant au Croissant rouge algérien (CRA), a-t-on ajouté.

La wilaya de Tizi Ouzou compte éradiquer totalement l'habitat précaire d'ici la fin du premier trimestre 2015, avec le relogement de quelque 200 familles réparties sur deux sites du chef-lieu de wilaya appelés «base Pascal», un baraquement situé à Sikk Ouemedour, et la cité «la Carrière», a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CONTREBANDE ET SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

Deux casemates détruites et des armes récupérées par les forces de l'ANP à Skikda

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont réussi à détruire deux casemates de terroristes et récupéré des armes et une quantité de munitions, suite à une opération de ratissage menée, jeudi, près de la ville de Tamalous (Skikda), indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement des forces mixtes de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Skikda (5^e région militaire), suite à une opération de ratissage menée, hier jeudi 13 novembre 2014, près de la ville de Tamalous, a détruit deux (02) casemates et a récupéré un (01) fusil à pompe, un (01) fusil de chasse à canon scié, une quantité de munitions, des denrées alimentaires et d'autre objets», a précisé la même source.

«Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du



secteur opérationnel d'In Amenas (4^e région militaire), ont appréhendé, le même jour à 18h00, près de la zone frontalière de Debdeb, deux (02) contrebandiers de nationalité algérienne à bord d'un véhicule de contrebande en provenance du territoire libyen avec un faux numéro de châssis».

«De même, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'In Salah (6^e région militaire), ont saisi, le 11 novembre à 21h45, une quantité de 62.990 comprimés psychotropes», a-t-on ajouté

BISKRA

Saisie de 20 kg de poudre explosive à Loutaya

Les éléments de la sûreté de daïra de Loutaya (Biskra) ont saisi, vendredi, 20 kg de poudre explosive et arrêté l'individu qui les détenait, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. La poudre était transportée à bord d'un véhicule

de tourisme circulant sur une piste non goudronnée et dont le conducteur, à la vue d'une voiture de police, a jeté par la vitre les deux sacs en plastique qui contenait ce produit prohibé, selon la même source.

L'individu en question, âgé de 27 ans, a été aussitôt déposé devant la justice qui a ordonné sa mise en détention préventive pour «détention d'une substance explosive sans autorisation». **APS**

ALGÉRIE-EGYPTE

Signature de 17 accords et mémorandum d'entente

Dix-sept (17) accords et mémorandums d'entente ont été signés jeudi au Caire au terme des travaux de la 7^e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne coprésidée par les Premiers ministres algérien, Abdelmalek Sellal et égyptien Ibrahim Mahleb.



- La Grande commission mixte avait, auparavant, tenu une réunion coprésidée par MM. Sellal et Mahlab, élargie par la suite aux membres des délégations des deux pays. Ont pris part à la réunion du côté algérien, les ministres des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de l'Energie, Youcef Youssefi, de l'Habitat et l'Urbanisme, Abdelladjid Tebboune et du Commerce, Amara Benyouès.

- Elle a été consacrée à l'examen des recommandations soumises par la commission préparatoire et de suivi au niveau ministériel qui a appelé à la promotion de la coopération commerciale et économique entre les deux pays conformément aux orientations des dirigeants des deux pays en vue d'établir un axe stratégique à long terme.

Accord APS - MENA

La Grande commission a examiné puis signé jeudi, lors de la séance de clôture, 17 accords et mémorandums d'entente ayant touché plusieurs secteurs dont le développement des exportations, la protection du consommateur, la coopération entre les bourses algérienne et égyptienne, les assurances et réassurances, les services vétérinaires, la formation et la formation professionnelle.

Dans ce contexte, un accord a été conclu dans le domaine des médias outre la signature d'un protocole de coopération entre

l'Agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence Mena et un programme exécutif de coopération culturelle entre les deux pays (2015-2017). La partie algérienne a adressé, en vertu de cet accord, une invitation à la partie égyptienne pour prendre part à la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», une invitation que la partie égyptienne a acceptée.

Un mémorandum d'entente de coopération en matière de réalisation et gestion de zones industrielles entre les deux pays a été conclu entre l'Agence nationale d'Inter-médiation et régulation foncière (Aniref) pour la partie algérienne et l'instance générale du développement industriel pour la partie égyptienne.

En plus d'un programme exécutif de coopération dans le domaine du tourisme 2015-2017, un autre programme exécutif de coopération a été signé dans le domaine de l'enseignement supérieur 2015-2017.

La Grande commission mixte algéro-égyptienne a salué l'accord passé entre les deux parties portant élaboration d'un cadre juridique de coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays et la signature d'un programme exécutif 2015-2017 relatif la mise en œuvre de la coopération en matière d'emploi.

Il a également été décidé de prolonger pour une durée de

trois ans la validité du mémorandum d'entente entre les deux pays dans le domaine des archives entre la Direction générale des archives nationales (Algérie) et la maison du livre et des documents nationaux (Egypte).

Les deux parties ont convenu par ailleurs d'accélérer la tenue de la 2^e réunion du Conseil d'affaires algéro-égyptien au Caire.

Dans le domaine énergétique, la commission s'est félicitée de l'accord conclu entre le groupe Sonatrach et le holding égyptien «EGAS» en prévision de la conclusion d'un marché pour l'approvisionnement de l'Egypte en gaz naturel.

La commission a souligné la nécessité de dynamiser les mécanismes relatifs à la création d'une joint-venture algéro-égyptienne spécialisée dans l'exploration, la prospection et la production du brut et du gaz dans les deux pays et à l'étranger.

La commission a par ailleurs souligné la nécessité de poursuivre les discussions et les contacts en cours sur le raffinage du Sahara Blend algérien dans les raffineries Midor (Egypte) et de renforcer les échanges d'expériences dans le domaine des énergies renouvelables.

La Grande commission mixte algéro-égyptienne a également appelé à l'encouragement de l'établissement de partenariats entre les sociétés algériennes et

égyptiennes à travers la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion entre les promoteurs du bâtiment des deux pays.

Elle a plaidé par ailleurs pour l'échange d'expériences et d'experts entre les centres de recherches des deux pays pour la conclusion d'accords dans les domaines d'intérêt commun notamment en matière de parastatisme et de systèmes de construction.

Au volet politique, la commission a passé en revue la situation dans le monde arabe et les questions internationales d'intérêt commun notamment les développements de la situation en Palestine. Elle a condamné à cet effet l'agression israélienne contre la mosquée d'Al-Aqsa.

Les deux parties ont exprimé leur préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire et politique en Libye appellant toutes les parties dans ce pays à favoriser le dialogue afin de parvenir à une solution politique consensuelle impliquant tous les Libyens qui rejettent la violence tout en oeuvrant à la neutralisation des groupes terroristes.

Estimant qu'une solution militaire à la crise syrienne est loin d'être efficace, les deux parties ont souligné la nécessité d'interrompre les opérations militaires et l'ingérence étrangère. Ils ont insisté à cet effet sur la nécessité de trouver une solution globale devant mettre fin à l'effusion de sang et préser-

ver l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie.

Ils ont réaffirmé en outre les positions indéfectibles de l'Algérie et de l'Egypte vis-à-vis de l'Irak notamment pour ce qui est de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays tout en condamnant le terrorisme sous toutes ses formes. Ils ont également réaffirmé leur soutien au nouveau gouvernement irakien.

Sur le plan africain, l'Egypte a salué les efforts de l'Algérie en faveur du processus des négociations en cours concernant le Mali. A cet effet, les deux parties ont affirmé leur soutien au processus des négociations entre les Maliens pour une solution globale garantissant l'unité du Mali et la paix et la sécurité dans la région du Sahel.

Ils ont souligné l'importance de la coopération bilatérale et entre les pays du continent dans le domaine de la lutte contre la menace terroriste et extrémiste que constituent les organisations terroristes transfrontalières.

Les deux parties ont par ailleurs souligné la nécessité de tarir les sources de financement du terrorisme et de criminaliser le versement de rançon.

La commission a décidé enfin de la tenue en novembre 2016 de la 8^e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne sous la présidence du Premier ministre algérien et son homologue égyptien.

ALGÉRIE - EGYPTE

Un message fort, clair et profond

Boualem Branki

**Encore une fois,
l'Algérie est
sollicitée pour
ramener la paix et la
sécurité dans la
région arabe.**

La diplomatie algérienne est ainsi sollicitée pour ramener les parties en conflit en Libye à mettre de côté le langage des armes pour reprendre celui de la discussion et de la négociation pour sortir ce pays maghrébin de l'impasse politique et de la violence armée.

C'est en quelque sorte le grand vœu des pays de la région et européen la France en tête. C'est en outre le grand message transmis au Président Bouteflika par le chef d'Etat égyptien Abdelfattah Al-Sissi, qui a reçu au Caire le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Dans la capitale égyptienne, l'Algérie a été ainsi officiellement sollicitée par les Égyptiens pour poursuivre son action de médiation pour ramener paix et sécurité en Libye. Le Premier ministre a été sur ce dossier extrêmement sollicité par les Égyptiens, dont son homologue Ibrahim Mehleb.

Car tous les experts savent que la paix et la sécurité en Egypte, comme le développement économique et social, de la région ne peuvent être garanties avec cette menace ouverte que représente la partition en Libye où règne le chaos autant politique que sécuritaire.

L'Algérie et l'Egypte ont perçu la menace et ses conséquences



sur la paix dans la région. Est-ce dès lors étonnant que les deux pays, au détour des travaux de la haute commission mixte algéro-égyptienne, soulignent leur «totale convergence de vues» sur l'impérative préservation de l'unité territoriale de la Libye et la nécessaire coordination de leurs efforts à cet égard. Les deux responsables ont rappelé la nécessité de «travailler de concert» pour rétablir la sécurité en Libye et veiller à la préservation de son unité territoriale. M. Sellal, qui a abordé avec les responsables égyptiens, dont le président Abdelfattah Al-Sissi et le Premier ministre, différentes questions liées au rétablissement de la sécurité dans la région, notamment dans les pays du Sahel et en Libye, a confirmé en fait que l'Algérie et l'Egypte

«partagent la même vision» quant à la nécessité de rétablir la stabilité dans ces pays qui connaissent des crises multidimensionnelles, notamment le terrorisme. Et c'est sur ce point en particulier que le Premier ministre a rappelé la vision et la philosophie de l'Algérie vis-à-vis de la menace terroriste, et, surtout, ses implications directes sur le développement et la paix sociale dans les pays touchés. D'autant que le Premier ministre a rappelé, dans ses entretiens avec les responsables égyptiens, la vision de l'Algérie pour qu'il ne saurait y avoir de développement durable ni de relance économique en l'absence de la paix et de la stabilité». D'où «la nécessité d'éradiquer le terrorisme pour réaliser ces objectifs», a-t-il soutenu.

Et, cette fois encore, l'Algérie, qui avait été durement touchée par le terrorisme, est prête, a assuré M. Sellal, à mettre son expérience dans la lutte antiterroriste dans le panier de sa coopération avec les Etats concernés, et ce à tous les niveaux.

Une sorte de soutien aux pays touchés ou menacés par le terrorisme, et que l'Algérie reste fidèle à ses principes en matière d'entraide internationale et une coopération étroite avec les pays arabes et africains autant en matière de développement économique et social. C'est cette manière de voir les choses que le Premier ministre, en application des instructions du président Bouteflika, a expliqué aux responsables égyptiens la feuille de route africaine et de lutte contre le terrorisme de l'Algérie.

de gouvernance en Afrique, et elle reste un pays disposé à aider les Nations africaines à se prendre en charge, à dépasser les moments difficiles, à réunifier les rangs des pays africains, pour faire front commun contre les vrais défis des pays imposés à l'Afrique; la lutte contre la pauvreté, le sous développement, le savoir et l'éducation, sentiers de la bonne gouvernance, de la démocratie, des droits de l'homme et du développement économique et social. C'est cette manière de voir les choses que le Premier ministre, en application des instructions du président Bouteflika, a expliqué aux responsables égyptiens la feuille de route africaine et de lutte contre le terrorisme de l'Algérie.

L'Algérie et l'Egypte soulignent leur convergence de vues sur l'impérative préservation de l'unité territoriale de la Libye

L'Algérie et l'Egypte ont souligné, jeudi au Caire, leur «totale convergence de vues» sur l'impérative préservation de l'unité territoriale de la Libye et la nécessaire coordination de leurs efforts à cet égard.

Les Premiers ministres algérien, Abdelmalek Sellal et égyptien, Ibrahim Mahleb ont souligné, lors d'une conférence de presse Co animée au terme des travaux de la 7ème Grande commission mixte algéro-égyptienne, la nécessité de «travailler de concert» pour rétablir la sécurité en Libye et veiller à la préservation de son unité territoriale.

Dans ce contexte, M. Sellal a précisé avoir abordé avec les responsables égyptiens, à leur tête le président Abdelfattah Al-Sissi et le Premier ministre, différentes questions liées au rétablissement de la sécurité dans la région, notamment dans les pays du Sahel et en Libye, affirmant que l'Algérie et l'Egypte «partagent la même vision» quant à la nécessité de rétablir la stabilité dans ces pays qui connaissent des crises multidimensionnelles, notamment le terrorisme.

mensionnelles, notamment le terrorisme.

Le Premier ministre a rappelé la vision de l'Algérie selon laquelle «il ne saurait y avoir de développement durable ni de relance économique en l'absence de la paix et de la stabilité», d'où la nécessité d'éradiquer le terrorisme pour réaliser ces objectifs», a-t-il soutenu.

M. Sellal a, dans ce sens, fait savoir que l'Algérie mettait à profit son expérience en matière de lutte antiterroriste dans sa coopération avec les Etats concernés, et ce à tous les niveaux.

Le Premier ministre qui a indiqué avoir remis au président Al-Sissi un message du président Bouteflika, a affirmé que l'Algérie souhaitait «édifier un axe stratégique entre les deux pays fondé sur une vision claire».

Le Premier ministre égyptien a, pour sa part, souligné une convergence de vues entre l'Algérie et l'Egypte à l'égard du règlement de la situation dans les pays voisins, notamment en Libye.

M. Mahleb a mis en exergue l'unanimité autour de la nécessaire préservation de l'intégrité territoriale de la Libye.

Concernant la teneur des 17 accords et mémorandums d'en-

tentes signés entre l'Algérie et l'Egypte, les deux responsables ont cité la facilitation des mesures d'octroi de visa, l'augmentation du nombre de vols entre les deux pays et la mise à

contribution effective de la société «El-Mokawloon El-Arab» (arab contractors) dans les projets arrêtés par l'Algérie en prévision de la création de joint-ventures.

L'Egypte salue les efforts de l'Algérie pour le succès du processus de négociations entre différentes parties maliennes

L'Algérie et l'Egypte ont exprimé, jeudi au Caire, leur soutien au processus de négociations en cours entre belligérants maliens pour aboutir à une solution politique inclusive à même de préserver l'unité du Mali et de rétablir la paix et la sécurité dans la région sahélienne-saharienne.

L'Egypte a salué, dans le procès-verbal final sanctionnant les travaux de la Grande commission mixte algéro-égyptienne, les efforts consentis par l'Algérie pour mener à bon port, le processus de négociations entre les différentes parties maliennes.

Au volet terrorisme, les deux parties ont qualifié ce fléau de «mondial et ne se limitant pas à une région donnée ni à une quelconque religion», soulignant que son traitement «nécessite la conjugaison des efforts de tous et la coordination des outils sécuritaires». Les deux parties ont convenu de la nécessité d'interigner la communauté internationale quant au recours à un «concept global» dans tout traitement avec les organisations terroristes exprimant leur «profonde inquiétude» face à la propagation de ce fléau et de l'extrémisme qui menacent la stabilité et le développement.

Elles ont condamné avec vigueur tous les actes terroristes, particulièrement celui survenu le 24 octobre dans le nord du Sinaï (Egypte).

Les deux parties ont souligné, à cette occasion, l'importance de la coopération bilatérale et avec les pays du continent africain en matière de lutte antiterroriste et d'extrémisme.

Elles ont également mis l'accent sur la nécessité de tarir toutes les sources du financement du terrorisme et de criminaliser le paiement des rançons aux groupes terroristes outre la lutte contre les différentes formes du crime transfrontalier, dont le trafic de drogue et d'armes.

CONSTANTINE

256 milliards de dinars injectés pour le développement de la wilaya

Les projets de développement en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine ont nécessité un investissement public de plus de 256 milliards de dinars, a affirmé jeudi le wali, Hocine Ouadah.

Invité du forum du quotidien *An-Nasr*, le chef de l'exécutif local a souligné que cette enveloppe financière «considérable», traduisant la détermination des pouvoirs publics de faire de cette région du pays un authentique pôle régional, «ne tient même pas compte du secteur de l'habitat pour lequel plus de 60 milliards de dinars ont été mobilisés».

La commune de Constantine dispose, à elle seule, d'une enveloppe de sept (7) milliards de dinars, en dehors des programmes sectoriels décentralisés (PSD), a détaillé le même responsable, mettant l'accent sur «l'importance de l'implication de tous, en particulier des élus locaux en particulier qui constituent +les terminaisons logiques de l'Etat+ pour mener à bien les programmes de développement accordés à la wilaya». Insistant sur les efforts déployés pour «booster» le processus de développement engagé depuis plusieurs années, M. Ouadah a toutefois indiqué que «beaucoup restait encore à faire, notamment sur les plans de mise à niveau urbaine et des transports».

Le wali, évoquant les questions liées aux préparatifs de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué que des efforts «considérables» sont fournis au quotidien pour garantir la pleine réussite de cet événement, annoncé en fin 2012 et devant d'être ouvert en avril 2015.

Dans ce contexte, M. Ouadah a indiqué que la réalisation en une année, en dépit de contraintes «objectives et subjectives», d'infrastructures imposantes, comme la salle de spectacles de 3.000 places, et l'hôtel Marriott constitue «un exploit qu'il faut reconnaître». Il a ajouté que «d'énormes efforts» ont dû être déployés pour faire face à des «résistances de différents types manifestées par les uns et les autres», notamment en matière de libération des assiettes foncières désignées pour abriter les projets inscrits dans ce cadre.

Le choix des entreprises et des bureaux d'études chargés de la conduite des différents projets a été effectué sur la base de «concours d'architecture», a rappelé le wali. Il a également indiqué que la commission nationale chargée de la préparation de cet événement a tracé des objectifs stipulant qu'une partie des projets devait être réalisée avant l'ouverture de la manifestation, une autre partie au cours de l'année 2015 et le reste (projets relevant du secteur sauvegardé) après la manifestation.

Interrogé quant aux «désagréments» occasionnés par les chantiers ouverts au centre-ville, dans le cadre des préparatifs de cet événement, M. Ouadah a estimé qu'il s'agit d'une «situation normale» pour laquelle les constantinois sont appelés à faire preuve de patience et de compréhension, car, a-t-il souligné, «on ne peut faire une omelette sans casser des œufs». Le wali a par ailleurs tenu à faire savoir que le relogement des dernières familles vivant encore dans des conditions précaires aura lieu «avec la réception des premiers logements publics locatifs». Il a ajouté, à ce propos, qu'aucune famille ayant érigé récemment des constructions précaires en divers coins de la ville et de ses environs, notamment à Guettar El Aich et à la cité Boussouf ne sera relogée. Bien au contraire, a-t-il martelé, «ces familles seront délogées et leurs constructions démolies».

S'agissant des questions de sécurité à Constantine, M. Ouadah a insisté sur le rôle de la famille dans l'éducation des enfants, avant de rappeler le projet d'installation de caméras de surveillance qui sont, selon lui, un outil moderne et efficace permettant de réprimer les mauvais comportements, mais surtout de les prévenir.

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Une unité de production de pièces de rechange projetée à Constantine

Le groupe Renault Algérie prévoit d'implanter, dans la wilaya de Constantine, une unité de production de pièces de rechange pour ses voitures, a indiqué jeudi M. Zoheir Benameur, responsable de la société représentant cette marque à Constantine.

S'exprimant en marge de la cérémonie de lancement de la première voiture produite en Algérie, la nouvelle Renault Symbol «Made in Bladi», organisée dans un hôtel du plateau d'Aïn El Bey, M. Benameur a précisé que cette usine fabriquera des pièces de rechange pour toutes les voitures conçues par Renault, «produites ou commercialisées» en Algérie. Des études de faisabilité et de choix d'un terrain approprié



pour l'installation de cette unité ont été lancés à travers la wilaya, a ajouté le responsable de Renault-Constantine, estimant que cette usine contribuera à améliorer le taux d'intégration industrielle de cette marque en Algérie. Ce taux d'intégration nationale de la nouvelle Renault Symbol produite à Oued Tlelat (Oran), estimé actuellement à hauteur de 17%, atteindra 40% à l'horizon 2018, a affirmé, de son côté, M. Reda

Djebbar, manager vente «Est» du groupe Renault Algérie.

Des essais de démonstration des performances de cette nouvelle voiture ont été effectués en présence du wali de Constantine, de plusieurs responsables locaux, de journalistes et de nombreux invités, avant que M. Benameur ne remette les clefs d'une Symbol de couleur noire à son premier acquéreur.

SAIDA

Formation complémentaire en agroalimentaire pour diplômés universitaires

De jeunes universitaires de Saida, diplômés dans différentes spécialités, bénéficieront «prochainement» d'une formation complémentaire en agroalimentaire, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre l'Ansej et le secteur de la formation professionnelle, portant sur la programmation d'une formation complémentaire de court terme dans des centres et instituts agro-nomiques de la wilaya, pour permettre aux diplômés universitaires de créer des projets d'investissement en agroalimentaire, partant du fait que cette région est à vocation agricole, a indiqué la directrice de l'antenne Ansej, Mme Afia Ammor.

Les sessions de cette formation, d'une durée de 3 mois, seront consacrées aux domaines de fabrication du fromage, du yaourt, du chocolat, de l'huile d'olive et d'un

genre de pâté (cachir localement), entre autres, selon la même source. Cette initiative, décidée par l'Ansej, aura pour impact de relancer l'agroalimentaire à Saida et de générer, par conséquent, de nouveaux postes d'emploi par la création d'entreprises financées par ce dispositif, en plus de l'orientation des jeunes, souvent attirés par le domaine prestations de services, vers d'autres créneaux porteurs.

L'antenne de wilaya de l'Ansej a recensé le financement de plus de 1.350 projets depuis le début de l'année 2014 générant 4.050 emplois nouveaux pour les jeunes.

Par ailleurs, l'Ansej a élaboré, à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui débutera le 17 novembre courant, un programme comportant des communications abordant les avantages financiers et les nouvelles tendances au profit des jeunes, ainsi que des expositions pour la promotion de produits des micro-entreprises.

ADRAR

3 800 hectares retenus pour la campagne des labours-semailles

Une superficie de 3.800 hectares a été retenue pour la céréaliculture dans la wilaya d'Adrar, au titre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2014-2015, soit une extension de plus de 500 hectares par rapport à la saison agricole écoulée, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette superficie a connu une extension de plus de 500 hectares du fait de la naissance de nouvelles exploitations agricoles créées dans le cadre de la mise en valeur agricole par la concession, a-t-on précisé en signalant que 150 pivots sont mobilisés, soit 14 unités de plus que l'an dernier. Selon le DSA d'Adrar, Mohamed Bourahla, cette campagne a été précédée, afin d'assurer sa réussite et de meilleurs rendements céréaliers, par des actions de sensibilisation et de vulgarisation sur plusieurs thèmes, dont les techniques agraires, les labours, l'ensemencement en quantités proportionnelles à l'hectare et l'exploitation des énergies renouvelables.

Dans le souci de mener à bien cette campagne, la Coopérative des céréales et légumes secs (Ccls) d'Adrar a mis à la disposition des céréaliculteurs de semences, en quantités suffisantes, soit 7.000 quintaux, ainsi que 31.000 QX d'intrants agricoles, a fait savoir le responsable de la Ccls. Des matériels



ont également été mobilisés pour cette campagne, notamment 9 semoirs, 3 épandeurs d'engrais et sept tracteurs, a-t-il ajouté.

APS

JIJEL

Plus de 9 milliards de dinars pour le programme de développement en 2014

Le ministre des Relations avec le parlement, Khellil Mahi, a indiqué jeudi à Alger que la wilaya de Jijel avait bénéficié d'une enveloppe de plus de 9 milliards de dinars au titre du programme de développement de 2014.

La wilaya Jijel «a bénéficié d'une enveloppe de 8,32 milliards de dinars au titre du nouveau programme de 2014 et d'une enveloppe de 1,69 milliard de dinars au titre du plan communal de développement» qui ont permis à plusieurs de ses communes de bénéficier de projets de développement, a précisé M. Mahi qui répondait au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Concernant le développement dans la wilaya de Jijel, il a fait savoir que les autorités publiques œuvraient à améliorer les conditions de vie dans cette région et à promouvoir les projets d'investissement créateurs d'emploi.

La wilaya de Jijel «a bénéficié d'une enveloppe de 60,02 milliards de dinars au titre du programme sectoriel décentralisé de 2012, d'une enveloppe de 20,23 milliards de dinars dans le cadre du programme de 2013 et d'une enveloppe supplémentaire de 25,04 milliards de dinars en 2013», a rappelé le ministre.

En 2012, la wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 3,36 milliards de dinars dans le cadre du plan communal de développement. En 2013, elle a bénéficié d'une enveloppe de 4,01 milliards de dinars et de 2,5 milliards de dinars dans le cadre d'un pro-



gramme complémentaire.

Ces programmes ont permis la réalisation de «plusieurs infrastructures sanitaires, éducatives et sportives à El-Milia, Setara, Sidi Maarouf et El-Anseur et de logements, toutes formules confondues», a-t-il souligné, précisant que

«plus de 22.000 unités ont été réalisées jusqu'en 2013 dans les darsas susmentionnées».

Concernant les projets industriels, M. Mahi a précisé que la wilaya «dispose d'un tissu industriel qui offre de nombreux emplois». «Les projets d'équipements publics tels que la station de production d'eau, le pôle universitaire d'El-Milia et l'hôpital psychiatrique ont absorbé le chômage dont le taux à fin 2013 ne dépassait guère 10,04 %», a-t-il ajouté.

A une question sur l'intérêt de fixer une période transitoire pour harmoniser le grade initial et celui à l'intégration dans les différents statuts (promulgués en janvier 2008), pour le calcul de l'ancienneté ou la nomination à un poste supérieur, le responsable a estimé que la période transitoire (5 ans) était une «mesure exceptionnelle qui permet aux fonctionnaires concernés de calculer l'ancienneté acquise dans leurs grades initiaux avant le 31

décembre 2007, et celle acquise au titre du nouveau grade dans lesquels ils ont été intégrés en 2008».

Cette mesure exceptionnelle permet une «promotion à un grade supérieur par rapport à celui à l'intégration ou une nomination aux postes supérieurs en relation avec leurs grades d'intégration, de manière régulière tout au long de la période transitoire».

La mise en vigueur commune d'une période transitoire (1 janvier 2008) vise à permettre aux fonctionnaires de bénéficier de cette mesure exceptionnelle pour la même période», a indiqué le ministre estimant que «cette période (2008-2012) est suffisante pour que les fonctionnaires concernés puissent bénéficier des dispositions transitoires, notamment en ce qui concerne l'organisation de concours de promotions professionnelles.

Pour le ministre, la prorogation de la période transitoire n'est pas nécessaire, car les «fonctionnaires intégrés dans les nouveaux grades avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, jouissent à présent de l'ancienneté requise dans les nouveaux grades dans lesquels ils ont été intégrés à partir du 31 décembre 2012».

ORAN - TOURISME

Présentation prochaine des plans d'aménagement des ZET de Mers El Hadjadj et Aïn-Franine

Les plans d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) de Mers El Hadjadj et d'Aïn-Franine, communes côtières situées à l'Est de la wilaya d'Oran, seront présentés prochainement, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.



Les PAT de Mers El Hadjadj et d'Aïn-Franine, qui viennent d'être achèvés (3^e phase), seront soumis le 24 novembre prochain à la commission technique pour approbation, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat par intérim, Belabbes Kaïm Benamar.

«Le secteur du tourisme connaîtra une dynamique certaine avec la libération du foncier de ces deux zones d'expansion touristique qui repose sur les plans d'aménagement touristique (PAT). Une fois ce pas franchi, nous passerons aux offres des assiettes pour la matérialisation des projets d'investissement touristique dans ces deux ZET», a-t-il encore souligné.

Il a signalé, dans ce contexte, le lancement au niveau de la wilaya de quatre (4) opérations d'aménagement touristique totalisant 9 ZET d'une superficie globale de 1.427 hectares. Il s'agit notamment de celles de Madagh (1) et (2), de Kristel, de Cap Falcon, de Cap blanc, des «Andalousies» et de Cap Carbon, qui sont en cours d'étude.

Quatorze (14) dossiers d'investissement touristique sont déposés au niveau local, a-t-il indiqué par ailleurs. Selon les données statistiques, 44 projets d'investissement hôtelier offrant 5.533 lits et contribuant à la création de 1.482 emplois sont en cours de réalisation, dont 25 projets enregistrent un taux d'avancement des travaux de 50 pc et plus et trois autres (deux d'établissements hôteliers urbains et un hôtel balnéaire d'une capacité totale de 222 lits devant générer 216 emplois) sont achevés récemment.

Une rencontre régionale sur l'investissement touristique est prévue le 17 novembre courant à Oran, avec la participation d'opérateurs du tourisme des vilayats d'Oran, Aïn Témouchent, Mascara, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Tiaret, Tissemsilt et Relizane, a encore annoncé le même responsable.

UNIVERSITÉ FERHAT ABBAS SÉTIF 1 Installation du nouveau recteur

De Sétif : Azzedine Tiouri

C'est en présence du wali de Sétif, du P/APW, des autorités civiles et militaires, que M. Seddiki Salaheddine, secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a procédé, dans la matinée de jeudi dernier, à l'installation officielle du professeur Abdelmadjid Djenane comme recteur de l'Université Ferhat-Abbas Sétif 1 en remplacement de M. Baki Chakib Arsalane appelé à d'autres fonctions.

Il est à noter que le nouveau recteur de l'université Ferhat Abbas, le P Djenane Abdelmadjid a exercé les fonctions de vice-recteur de l'Université Ferhat Abbas vers la fin des années 1990, avant l'actuel découpage de Sétif 1 et Sétif 2. Avant sa désignation et son installation à ce nouveau poste, il présidait le Conseil scientifique au niveau de la Faculté des sciences économiques et de gestion à l'Université Sétif 1.

ILLIZI

Des projets routiers pour plus de 2 milliards DA pour le désenclavement

D'importants projets de réalisation et de modernisation de routes ont été retenus en faveur de la wilaya d'Ilizzi, pour le désenclavement des localités reculées, a-t-on appris mercredi auprès du directeur des travaux publics (DTP).

D'un investissement de plus de 2 milliards DA, ces projets, qui visent également à fluidifier le trafic routier, consistent en l'ouverture et le revêtement de nouveaux axes routiers, ainsi que le raccordement sur 44 km de la localité d'Afra à la RN-3, via la localité de Tasset, a précisé le DTP d'Ilizzi.

M. Lotfi Mourai a fait état aussi de la levée des contraintes et obstacles entravant la fluidité routière sur les axes routiers principaux.



paux de la wilaya, la levée des points noirs et tronçons dangereux, ainsi que la réhabilitation de l'axe reliant la RN-3 à la localité enclavée d'Imehrou.

Le revêtement de l'axe reliant sur 20 km la RN-3 et le hameau d'Ifini, la réhabilitation des axes reliant les zones de Timidhert, celui reliant les localités d'Afra et Tamadjert sur 20 km, sont projetés pour 2015, après finalisation des procédures administratives réglementaires.

Les habitants de ces zones reculées fondent de larges espoirs sur ces projets susceptibles de désenclaver leurs régions et d'assurer une fluidité de la circulation routière dans cette partie de l'extrême sud-est du pays.

DISPOSITIF DU MICROCRÉDIT

1 758 emplois créés depuis le début de l'année

Quelque 1 758 emplois ont été créés depuis le début de l'année dans la wilaya d'Ilizzi, à travers le financement de 879 projets dans le cadre du microcrédit, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

Dans ce cadre, 843 microprojets ont été financés avec des crédits sans intérêt et 36 autres dans le cadre de crédits bancaires, des

projets qui ont touché plusieurs secteurs, dont la confection de bijoux traditionnels, le sablage, le tissage, la confection d'habits traditionnels, la ferronnerie et la menuiserie, a-t-on précisé.

Dans le cadre du programme d'accompagnement et de suivi technique, le même organisme veille à la formations des porteurs de projets dans le cadre de la gestion de leurs petites entreprises, notamment en matière

de gestion financière, selon la même source.

L'Angem organise aussi des salons, à échelles locale et régionale, pour l'écoulement des produits, en plus de constituer un espace pour montrer aux jeunes des modèles d'activité de micro-entreprises financés par le biais de ce dispositif, ainsi que l'échange d'expérience entre les promoteurs, a-t-on souligné.

APS

BORDJ BOU ARRERIDJ Les parents d'élèves du village Ben Toumi réclament le transport scolaire

Mouad B.

Les d'élèves du village Ben Toumi, dans la commune d'El Euch, une trentaine de kilomètres au sud de Bordj Bou Arreridj, endurent le manque des moyens de transport scolaire.

Les autorités locales n'ont pas mis à la disposition des élèves de ces localités un bus dans le cadre du ramassage scolaire.

Cette situation a provoqué l'ire des parents d'élèves qui pour dénoncer l'attitude des responsables concernés, ont bloqué, jeudi dernier, un bus de transport scolaire qui traversait leur localité. «Le P/APC, saisi au sujet de cette affaire, nous a annoncé que l'APC ne pourra pas prendre en charge ce problème», a déclaré, un parent d'élève.

Notons que le bus a été libéré dans l'après-midi après avoir obtenu des promesses de la prise en charge de la doléance.

ACCIDENT DE CIRCULATION AU GUÉ DE CONSTANTINE (ALGER): Les 33 blessés quittent l'hôpital

Les trente trois blessés de l'accident de la circulation survenu jeudi après-midi au niveau du Gué de Constantine (Alger) et qui ont été évacués à l'hôpital Salim Zemirli d'El-Harrach, ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-on appris vendredi auprès du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

L'accident survenu sur un chemin de wilaya entre Baraki et Gué de Constantine, a été provoqué par un camion semi-remorque qui s'est renversé sur un bus de transport de voyageurs.



MARINE NATIONALE FORT VIGILANTE 3 personnes coincées dans leur embarcation secourues entre Aïn Bénian et Bou Ismaïl

Trois personnes, coincées à bord de leur embarcation au large entre Aïn Bénian et Bou Ismaïl, ont été secourues mardi dernier par des unités du Groupe territorial des gardes-côtes de la wilaya d'Alger, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Des unités du Groupe territorial des gardes-côtes de la wilaya d'Alger ont réussi, dans la matinée du 11 novembre 2014, à porter secours à trois personnes qui étaient coincées à bord de leur embarcation», précise la même source.

«L'opération de recherche et d'assistance a été menée le même jour à 5h20, avec l'engagement de deux vedettes et quatre semi-rigides relevant des gardes-côtes», ajoute le communiqué. «L'embarcation a été retrouvée à 8h30 à 6 miles à l'ouest du port de Fouka marine, wilaya de Tipasa, avant qu'elle ne soit remorquée jusqu'au port de Bouharoune», relève-t-on, signalant que les trois personnes secourues «se portent bien».

IL PORTE 8 COUPS DE COUTEAU A SON JEUNE AMI 20 ans de réclusion pour meurtre

La cour criminel d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de Salim son ami. Une dispute a éclaté entre l'assassin et la victime. Malheureusement ce sera fatal au jeune Salim, qui décède suite aux 8 coups de couteau reçus au cœur, au crâne, au thorax et à l'abdomen.

A. Ferrag

Quelques jours plus tard, une judicieuse enquête permet de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé du crime, ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui. Le jour du procès, en ce mois de novembre 2014, il répond du



meurtre sur la personne de son ami Salim devant le tribunal criminel, tout au long de son interrogatoire par le président, il ne cesse de réitérer ses regrets.

Présenté à la barre, l'accusé Ali reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public demande que la plus lourde peine soit infligée à l'accusé, «je requiers la peine capitale».

C'est au tour de l'avocat de la défense qui prononce quelques paroles et demande, pour son client, des circonstances atténuantes.

Après délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

EL EULMA (SÉTIF) Effondrement d'une tranchée : 2 morts et 2 blessés

Azzedine Tiourli.

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'El Eulma sont intervenus, jeudi dernier, pour porter secours à des travailleurs ensevelis sous terre suite à l'effondrement d'un pan d'une tranchée qu'ils étaient en train de creuser du côté de la cité Denfir d'El Eulma, située au sud-est de la ville.

Les secouristes sont parvenus à sauver un travailleur âgé de 41 ans qui souffre de contusions au niveau des membres et du dos. Il a été transporté à l'hôpital Serouf Khatir d'El Eulma en compagnie de son collègue en état de choc. Par contre, les secouristes n'ont pu sauver deux autres travail-

leurs, âgés de 53 et 54 ans, ensevelis sous terre, dans une tranchée de 4 mètres de profondeur et qui n'ont pu échapper à la mort. Les deux victimes ont été transportées à la morgue de l'hôpital d'El Eulma en présence des services de sécurité.

Ces travaux ont été entrepris pour la pose des canalisations d'assainissement de gros calibre pour les eaux usées et de pluie.

Le service de presse de la Protection civile de la wilaya nous a informé qu'au premier jour de ce mois, un incident similaire s'est produit à Sétif causant la mort d'un travailleur âgé de 28 ans au moment où un second âgé de 30 ans fut sauvé en extrémis.

ACCIDENT DU TRAIN ALGER-THÉNIA: L'enquête en cours n'a pas encore déterminé les causes et responsabilités

Les commissions d'enquête sur le déraillement, la semaine dernière, du train assurant la liaison Alger-Thénia n'ont pas encore déterminé les causes et responsabilités de l'accident, a affirmé jeudi à Alger le ministre des transports, Amar Ghoul.

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que l'enquête technique basée sur les analyses des enregistreurs des données de circulation (boîtes noires) du train «a démontré que le train roulaient au moment de son engagement sur la voie déviée à une vitesse de 108 km/h alors que la vitesse requise sur une voie déviée est limitée à 30km/h ajoutant que ces données avaient été transmises au Premier ministre et au ministère des Transports».

Cependant, a précisé le ministre, «les trois enquêtes en cours (technique, judiciaire et celle relative à la gestion) n'ont pas encore déterminé la nature de la défaillance». Les commissions d'enquête sont à pied d'oeuvre pour «déterminer rapidement les causes de cet accident en vue de prendre les mesures nécessaires à même



d'éviter que pareille situation ne se reproduise», a-t-il assuré. Le ministre a souligné que l'enquête «doit se poursuivre loin de toute pression et sans aucun préjudice à l'aspect juridique» précisant que les personnes en charge de l'enquête sont les seules habilitées à en révéler les résultats». Par ailleurs, le ministre a indiqué, en réponse à la préoccupation d'un député de l'APN, qu'une baisse des tarifs de voyage aérien et maritime était susceptible d'induire des

déséquilibres financiers aux entreprises concernées. La compagnie Air Algérie évolue dans un espace comptant 25 compagnies aériennes internationales et pratique les prix les moins élevés, a-t-il soutenu rappelant que «la société nationale a vendu jusqu'à septembre dernier 1,1 million de billets» et que «85% des voyageurs ont bénéficié de remises allant jusqu'à 35 % du coût du titre de voyage».

De son côté l'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a décidé des réductions concernant le transport vers l'Espagne, la France et l'Italie allant de 38 % à 45 % du coût habituel des billets, a-t-il ajouté. Dans le cadre de l'amélioration des services de transport -ajoute le ministre- les sociétés Tas-Sil Airlines et Air Algérie se sont dotées de 11 nouvelles dessertes dont la majorité vers l'Europe et la Turquie. Le transport maritime a, à son tour été renforcé par une nouvelle ligne reliant Skikda et Gênes, a ajouté le ministre.

Le ministère de tutelle a lancé un programme de modernisation de 10 ports marchands en coordination avec le ministère de la Défense Nationale, a encore souligné le ministre.

APS

USA - INTERNET - ESPIONNAGE

Les USA espionnent les téléphones portables du ciel pour traquer des criminels

Les autorités américaines ont mis en place un dispositif d'espionnage par avions qui récupère des données de téléphones portables de dizaines de milliers de personnes, pour tenter de localiser et de capturer des criminels, écrit jeudi le Wall Street Journal.

Selon le journal, le US Marshals Service opère de petits avions à partir d'au moins cinq importants aéroports aux Etats-Unis, qui transportent des boîtes imitant les signaux émis par des tours de relais de téléphone mobile.

Ainsi dupés, les téléphones portables s'y connectent et partagent à leur insu certaines informations comme des numéros d'identifiants uniques et des données de localisations, affirme le quotidien.

Ces boîtes dites «dirtbox» tireraient leur nom de l'acronyme de Digital Recovery Technology Inc., filiale de Boeing qui fabriquerait cet appareil.

Le Wall Street Journal, citant des sources anonymes proches du programme, avance que ces avions survoleraient le pays de façon régulière pour recueillir les données de dizaines de milliers de téléphones portables. La majorité de la population américaine serait concernée. Selon le WSJ, le ministère américain de la Justice a refusé de faire



des commentaires, se bornant à dire que ses agences se plient à la législation pour tout ce qui a trait à la surveillance et l'espionnage.

Ce programme aurait permis de révéler la localisation de téléphones portables liés à des criminels ou à des suspects de crimes, selon le journal.

Les téléphones portables sont programmés pour se connecter à la tour de relais la plus proche. Les boîtes «dirtbox» peuvent automatiquement assurer

aux téléphones portables qu'ils représentent la meilleure tour de relais possible, recueillir des données puis transmettre la connexion à de véritables tours de relais.

Une technique qui peut être utilisée par des hackers.

Le responsable technologique de l'Union américaine de défense des libertés (AcLu), Christopher Soghoian, a qualifié ce programme «d'inexcusable», auprès du WSJ.

PÊCHE ILLÉGALE

Google lance une application pour surveiller des milliers de bateaux

Une nouvelle application, un outil de surveillance qui permet d'identifier et de suivre des milliers de bateaux en temps réel, a été lancée par le géant internet Google pour contribuer à la lutte contre la pêche illégale.

«La combinaison du nuage informatique (stockage de données sur internet, NDLR) et des mégadonnées permet de concevoir de nouveaux outils pour visualiser, comprendre et le cas échéant inverser les phénomènes» observés, a expliqué Brian Sullivan du programme Google Earth Outreach.

L'outil Google, qui ne fait apparaître que les bateaux de pêche, utilise le SIA (Système d'identification automatique) qui fournit la position des navires naviguant dans le monde entier. Son prototype peut intégrer les données de 3.000 embarcations – sur une flotte mondiale de plus de 1,3 million de navires commerciaux.

«Ce qui se passe en pleine mer est le plus souvent invisible, limitant notre capacité à comprendre les enjeux auxquels font face les océans», a plaidé le président de SkyTruth, John Amos.

Développée avec les ONG SkyTruth et Oceana, cette application a été dévoilée vendredi à Sydney à l'occasion du Congrès mondial des parcs, une réunion décennale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



Selon la Commission Océan Mondial, un organisme indépendant créé en février 2013, la pêche illégale représente environ un cinquième du tonnage mondial et coûte 23,5 milliards de dollars par an.

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) contribue fortement au déclin de stocks de poissons et à la destruction des habitats marins.

A l'échelle mondiale, la pêche INN revêt de nombreuses formes, tant dans les eaux nationales qu'en haute mer. On ne sait pas vraiment avec

précision dans quelle mesure la pêche illégale est pratiquée, mais on estime qu'elle compte pour environ 30 pour 100 de l'ensemble des activités de pêche menées dans le monde entier.

Selon des estimations, la pêche INN pratiquée dans les eaux côtières de l'Afrique subsaharienne rapporte 1 milliard de dollars par an.

Une des victimes principales de la pêche illégale est le thon rouge de Méditerranée. Ce géant parmi les poissons, qui peut atteindre un poids de 700 kg, est très prisé sur les marchés du monde entier, notamment pour la confection de sushis.

USA

Un mort et 2 blessés graves sur un site de fracturation hydraulique

Un employé de Halliburton est décédé jeudi sur un site de fracturation hydraulique dans le Colorado (ouest des Etats-Unis) à la suite de la rupture d'une canalisation d'eau à haute pression qui a également gravement blessé deux autres employés.

«Vers 9H33 les pompiers de Mountain View ont été envoyés sur un accident industriel dans un site pétrolier» de Fort Lupton, «il y a eu deux blessés et un décès», a indiqué la police du comté de Weld, dans le Colorado, dans un communiqué reçu par l'AFP. «On sait pour l'instant qu'une conduite d'eau à haute pression s'est rompu, provoquant les blessures et le décès», et la cause de cette rupture «est en train d'être étudiée», poursuit le communiqué de la police.

Le groupe de services pétroliers Halliburton s'est dit «attristé» par le décès d'un employé. «C'est un moment très difficile pour nous tous chez Halliburton, et nous travaillons avec les autorités locales pendant l'enquête. Nos pensées vont aux proches de nos employés», a ajouté une porte-parole d'Halliburton dans un communiqué.

Un porte-parole d'Anadarko, qui gère ce site tandis qu'Halliburton est un sous-traitant, a pour sa part déploré «ce tragique accident» qui «nous a tous laissé le cœur brisé». «Nous avons suspendu toutes les activités sur ce site et coopérons pleinement avec les autorités», a-t-il ajouté.

La fracturation hydraulique est une technologie qui permet d'exploiter les hydrocarbures contenus dans des roches poreuses, et qui a dopé la production américaine de gaz et pétrole depuis 2007.

Elle est fortement controversée, les défenseurs de l'environnement dénonçant ses effets polluants sur l'eau et l'atmosphère.

**HIER À 9H24
(HEURE DE PÉKIN)**
Un séisme de magnitude 5,7 secoue une zone frontalière entre la Chine et le Kirghizistan

Un séisme de magnitude 5,7 a secoué une zone frontalière entre la Chine et le Kirghizistan vendredi à 09H24 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 42,2 degrés de latitude nord et 77,3 degrés de longitude est, a indiqué le centre dans un communiqué.

La magnitude du séisme a été tout d'abord annoncée à 5,2 puis réévaluée à 5,7 sur l'échelle de Richter.

MEXIQUE

Les parents des 43 étudiants disparus entament une tournée

Les parents des 43 étudiants mexicains disparus depuis septembre entamaient jeudi une tournée dans le pays, gardant espoir malgré l'annonce d'un probable massacre et redoublant la pression sur le président, confronté à une plus grave crise politique.

«L'objectif est de dire aux gens que nous continuons d'exiger au gouvernement qu'il les trouve, que pour nous ils sont tous vivants et qu'il faut poursuivre les recherches», a expliqué Epifanio Alvarez, l'un des parents cité par l'agence française AFP.

«Nous sommes sûrs qu'ils sont vivants et nous allons continuer à les chercher.

Nous irons jusqu'au bout», a déclaré Felipe de la Cruz, porte-parole des parents, avant de monter à bord de l'un des trois bus dans lequel des proches et anciens camarades des disparus comptent se rendre jusque dans l'Etat de Chihuahua (nord), frontalier avec les Etats-Unis.

Au total, trois colonnes de voitures devaient partir de l'école normale d'Ayotzinapa, où étudiaient les jeunes disparus, et iront dans différents points du pays, parcourant

sept Etats avant d'arriver à Mexico le 20 novembre.

Il s'agit de «demander à la population son soutien pour trouver les jeunes», selon un membre du comité d'étudiants de l'école normale située à 290 kilomètres au sud de la capitale mexicaine.

Derrière cette initiative, une nouvelle manifestation de colère des parents, très critiques envers les recherches menées par les autorités depuis la disparition des élèves-enseignants le 26 septembre à Iguala, dans l'Etat de Guerrero (sud).

SELON L'UNICEF
Pneumonie:
des centaines
de milliers d'enfants
succombent
chaque année



Il reste encore beaucoup à faire pour éviter que des centaines de milliers d'enfants succombent chaque année à la pneumonie, malgré une baisse importante du nombre de décès d'enfants dus à la maladie, affirme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef)

«La pneumonie est toujours une maladie très dangereuse - elle tue plus d'enfants de moins de cinq ans que le VIH/SIDA, le paludisme, les accidents et la rougeole réunis - et bien qu'elle soit en baisse, avec près d'un million de décès par an, il est trop tôt pour crier victoire», a affirmé le Dr Mickey Chopra, responsable des programmes mondiaux de santé à l'Unicef, cité dans un communiqué.

Le nombre de ses victimes reste élevé - on lui impute 15% des décès, soit environ 954.000 enfants par an - mais le nombre de décès dus à la maladie a baissé de 44% depuis 2000, selon le communiqué de l'agence onusienne, diffusé à l'occasion de la Journée mondiale de la pneumonie célébrée le 12 novembre.

«La pauvreté constitue le facteur de risque le plus important, et cela signifie que nos efforts doivent atteindre chaque enfant, peu importe son degré de marginalisation», précise le texte. En outre, la pollution de l'air dans les logements est l'une des principales causes de pneumonie, c'est pourquoi les enfants vivant dans des foyers qui utilisent des combustibles solides comme le bois, des bouses séchées ou le charbon de bois pour cuisiner ou se chauffer y sont plus vulnérables, explique l'Unicef, ajoutant que les logements surpeuplés contribuent également aux taux élevés de pneumonie.

Selon l'organisation, l'utilisation accrue de vaccins contre la pneumonie, en particulier dans les pays à faible revenu, a permis des progrès dans la lutte contre cette maladie, mais il existe des inégalités même dans les pays disposant d'une large couverture.

«Il est essentiel de réduire l'écart de traitement entre les pauvres et les plus aisés pour mettre fin aux décès évitables dus à la pneumonie, a affirmé le Dr Chopra.

La pneumonie est une infection des poumons causée le plus souvent par un virus ou une bactérie. L'infection touche le plus souvent les alvéoles pulmonaires, ces minuscules sacs en forme de ballon situés à l'extrémité des bronchioles.

Elle touche un seul des 5 lobes du poumon (3 lobes dans le poumon droit, et 2 dans le gauche), d'où le nom pneumonie lombaire. Lorsque la pneumonie atteint aussi les bronches, on l'appelle bronchopneumonie. Si une pneumonie apparaît en complication d'une maladie grave ou chez une personne âgée, elle peut être mortelle. La maladie se manifeste généralement par une toux souvent accompagnée d'expectorations, d'essoufflements, de fièvre et de frissons.

APS

Célébration de la journée mondiale du diabète sous le slogan «Nutrition et régime du diabétique»

La journée mondiale du diabète (16 novembre), sera célébrée cette année sous le slogan «nutrition et régime du diabétique», a-t-on appris, hier, auprès de spécialistes en diabétologie.

«L'intérêt du suivi d'un régime équilibré est primordial chez les personnes atteintes de diabète et le choix du slogan pour la célébration de

la journée mondiale du diabète s'est donc porté vers la nutrition et la diététique», a indiqué à l'APS le secrétaire général de la Société algérienne de diabétologie, Dr Samir Aouiche. Le respect des règles hygiéno-diététiques chez les malades fait partie des armes thérapeutiques, a ajouté le spécialiste, précisant que le traitement seul est insuffisant pour maintenir un équilibre glycémique. Durant les journées



de sensibilisation, organisées sur l'ensemble du pays, les médecins et diététiciens mettront l'accent sur le rôle du régime pour maintenir le taux de sucre dans le sang à un niveau «acceptable» et contre-carrer les complications de la maladie chronique. Sur un autre volet, le chef de service de médecine interne, au CHU de Sétif, le Pr Rachid Malek, s'est exprimé sur l'importance de la dédramatisation de la

pathologie par les médecins et les malades. Il a noté à ce propos que de nouveaux traitements, plus efficaces et moins contraignants, sont disponibles, ajoutant que les personnes souffrant de diabète vivent plus longtemps et avec peu de complications. Le chef de service médecine interne a aussi évoqué la relation médecin-patient, soulignant que les praticiens doivent rassurer les malades et instaurer un climat de confiance. Les malades

ainsi convaincus des explications fournies par leurs médecins suivront à la lettre les recommandations et les conseils, a-t-il dit. La journée mondiale de diabétologie sera célébrée dans toutes les wilayas du pays à travers l'organisation de journées d'information et de sensibilisation et des portes ouvertes dans les services hospitaliers pour le dépistage et le contrôle des patients.

Portes ouvertes sur le diabète à partir du 16 novembre

L'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger organise, à partir du 16 novembre, des portes ouvertes visant la sensibilisation au diabète et sa prévention à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le diabète. L'association a prévu en outre des ateliers animés par des spécialistes du diabète de type I et II pour le diagnostic précoce de cette maladie chronique et insidieuse, a précisé le président de l'Association, Fayçal Ouhedda. M. Ouhedda a pointé du doigt la mauvaise hygiène de vie caractérisée par la sédentarité et la malnutrition qui est à l'origine de plusieurs milliers de nouveaux cas de diabète par an. Pour lui, il est possible de prévenir le diabète, même chez les personnes ayant des prédispositions génétiques, simplement en adoptant un mode de vie sain, basé sur une alimentation saine et une activité physique régulière. Il a dans ce contexte conseillé aux personnes souffrant de diabète de se déplacer accompagnées car

elles peuvent être sujettes aux pertes de connaissances. Le patient doit également suivre les prescriptions médicales à la lettre pour prévenir les maladies associées, comme l'insuffisance rénale et l'hypertension artérielle. De son côté, le Dr Abdelhafid Habichtouche, médecin généraliste exerçant à la maison des diabétiques des Annassers, a souligné la nécessité pour les diabétiques de se renseigner sur les aliments aux index glycémiques élevés. Il a aussi suggéré aux malades de favoriser les modes de cuisson à la vapeur et sans matière grasse et de privilégier les céréales complètes. Le diabète est une maladie qui se traduit par une élévation anormale du taux de glucose dans le sang. Cette anomalie est due à une insuffisance ou une mauvaise utilisation de l'insuline. Il s'agit également d'une maladie grave qui, sans traitement approprié, peut être à l'origine de maladies cardiaques, de la cécité, de l'impuissance, voire d'amputations.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DIABÉTOLOGIE Organisation du 16^e congrès international du 20 au 22 novembre à Oran

Le 16ème congrès international de la Société algérienne de diabétologie (SAD) sera organisé du 20 au 22 novembre 2014 à Oran, a-t-on appris, vendredi, auprès des organisateurs.

Pour la célébration de la journée mondiale du diabète, qui coïncide avec le 16 novembre de chaque année, la SAD organisera du 20 au 22 novembre son 16ème congrès international, a indiqué à l'APS, la présidente

de la SAD, Pr Zakia Abrouche. Les thématiques principales sélectionnées pour cette rencontre sont: la surveillance glycémique et l'inertie thérapeutique. La spécialiste a indiqué que des ateliers de formation sont prévus pour informer les diabétologues et les médecins généralistes sur les nouvelles données médicales.

Le Pr Abrouche s'est, en outre, exprimé sur l'éducation thérapeutique des ma-

lades, volet qui ne doit pas être négligé par les spécialistes, durant les consultations. A titre de recommandation, la présidente de la SAD a suggéré aux personnes atteintes de diabète de suivre un régime équilibré à base de sucres complets, de fibres et de lipides riches en W3 et W6. S'agissant des personnes à risque, elle a préconisé un dépistage régulier, à raison d'une fois par an, à partir de 35 ans. Les patients

douvent également, selon la spécialiste, consulter périodiquement leurs médecins et surveiller leurs glycémies, afin de prévenir les complications rénales, ophtalmiques et cardiaques du diabète. Environ 2,5 millions de diabétiques sont recensés en Algérie, un chiffre en nette augmentation en raison de la consommation excessive d'aliments gras et sucrés et de la hausse des facteurs anxiogènes.

ORAN

Lancement d'un cycle de formation sur les épidémies émergentes

Un cycle de formation dédié aux épidémies émergentes a été lancé, jeudi à Oran, à l'initiative d'une nouvelle association caractérisée préventif et sanitaire, appelée «Ayadi Echifa». Cette association a choisi de consacrer sa toute première rencontre aux maladies virales Ebola et Coronavirus, permettant à une centaine de jeunes praticiens de s' imprégner de la démarche préventive et thérapeutique préconisée dans le cadre de la lutte contre ses deux pathologies. «Même si aucun cas de contamination par Ebola n'a été enregistré en Algérie, cette journée scientifique vaut par la nécessité pour le corps médical d'être prêt en permanence à faire face à toute éventualité», a indiqué le président de «Ayadi Echifa», Dr Youcef Bouali. «Le risque zéro n'existe pas, il est

indispensable pour tous les secteurs partenaires de contribuer à la consolidation de la formation des personnels compétents, et ce, à l'effet de donner la meilleure efficience aux dispositifs préventifs déjà mis en place par les pouvoirs publics», a fait valoir Dr Bouali, également chef du service d'immunologie à l'Etablissement hospitalo-universitaire «er novembre» (EHOU). Plusieurs communications ont été animées par des spécialistes en immunologie, en épidémiologie, en maladies infectieuses et en microbiologie au niveau des services compétents de l'EHOU et du Centre hospitalo-universitaire (CHU) qui a accueilli ce séminaire de formation.

Les intervenants ont abordé dans ce contexte trois volets majeurs liés aux pathologies virales, à savoir le mode de

contamination, l'aspect clinique et les études immunologiques et micro-biologiques devant permettre de mieux comprendre l'évolution du virus au sein de l'organisme.

Contrairement aux autres types de maladies infectieuses dues à des bactéries, à des parasites ou à des champignons, l'ébola et le coronavirus sont des pathologies infectieuses virales.

L'ébola, qui se manifeste par une forte fièvre et des hémorragies, est transmissible par sécrétion salivaire ou contact avec une lésion cutanée, alors que le coronavirus se transmet par voie aérienne en provoquant une infection pulmonaire, a expliqué Dr Bouali dont l'association, de dimension nationale, est basée à Oran.

EBOLA

Déjà plus de 5 100 morts dans le monde

Les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annoncent que la barre des 5000 morts causées par Ebola est maintenant dépassée.

La dernière mise à jour de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le virus Ebola présente un bilan mitigé de la lutte pour contenir l'épidémie.

A ce jour, plus de 5 100 personnes sont mortes du virus et les autorités sanitaires confirment le retour du virus au Mali et sa propagation en Sierra Leone.

La pire épidémie d'Ebola que le monde ait jamais connue a donc déjà tué 5 160 personnes et en a infecté 14 098 dans huit pays.

En Sierra Leone, où 1 169 personnes ont trouvé la mort, le nombre de cas ne cesse d'augmenter. Rien qu'au cours de la première semaine de novembre, 421 nouveaux cas ont été enregistrés.

Quant au Mali, qui pensait avoir réussi à éradiquer la maladie, il doit faire face à son deuxième patient infecté et décédé tandis que deux autres décès pourraient être imputés au virus. Un des cas suspects, un grand imam, a été enterré après un "lavage rituel" et des funérailles qui se sont tenues en pré-



sence de «beaucoup de personnes en deuil», affirme l'OMS.

Les essais cliniques des traitements démarrent le mois prochain

Toutefois, comme une lueur d'espoir, l'OMS annonce que le taux de transmission du virus ne progresse plus au niveau national en Guinée et au Liberia, bien que certaines régions soient encore particulièrement touchées. L'organisation annonce également que les essais cliniques des traite-

ments vont débuter en Afrique de l'Ouest le mois prochain. Dans cette dernière mise à jour, l'OMS annonce avoir reçu un peu moins de la moitié (49%) des 260 millions de dollars qu'elle juge nécessaire pour gérer l'épidémie. Sur 4611 lits d'hôpitaux prévus dans les centres de traitement d'Ebola dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés, seulement 24% sont opérationnels. Et seuls 4% des quelque 2636 lits prévus dans les centres de soins communautaires ont été mis en place.

Levée de l'état d'urgence pour lutter contre l'épidémie de l'Ebola

La présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, a annoncé jeudi la levée de l'état d'urgence instauré en août pour lutter contre l'épidémie d'Ebola, prévenant néanmoins que «le combat n'était pas terminé».

«J'ai informé les dirigeants de l'Assemblée nationale que je ne demanderais pas une prolongation de l'état d'urgence» décreté le 6 août, a annoncé Mme Sirleaf dans une déclaration diffusée à la radio et à la télévision, ajoutant que le couvre-feu nocturne était repoussé d'une heure, de minuit (heure locale et GMT) à 06h00. La fin de l'état d'urgence «ne signifie pas le combat contre

Ebola est terminé», a indiqué Mme Sirleaf.

«Alors que le virus avançait, représentant un danger manifeste pour notre

Etat, nos voisins et le reste du monde, nous avons été obligés de déclarer l'état d'urgence. Nous nous sommes mobilisés, nous avons fait appel au monde nos citoyens et le monde ont répondu. Aujourd'hui nous pouvons tous être fiers des progrès», a-t-elle expliqué.

«Nous ne pouvons pas baisser notre garde ni réduire notre vigilance», a-t-elle insisté, précisant que les marchés et les écoles rouvriraient progressivement.

Mme Sirleaf a souligné

que le Liberia, «avait réagi fermement» en fermant les frontières, décrétant un couvre-feu et quarantaines, en fermant les écoles et en restreignant les rassemblements publics».

● L'épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976, est partie de Guinée fin décembre 2013. Depuis, on a enregistré 2 836 morts au Liberia sur 6 822 cas.

En Sierra Leone, l'OMS a recensé 1 169 morts sur 3 568 cas déclarés et 1 142 morts en Guinée sur 1 878 cas. En une semaine, il y a 145 nouveaux cas confirmés en Guinée.

Au Liberia, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) relève une relative

stabilisation de l'épidémie avec 97 nouveaux cas. En Sierra Leone, le niveau de transmission est considéré comme «intense» par l'OMS avec 421 nouveaux cas confirmés.

Jeudi, l'organisation Médecins sans frontières (MSF) a annoncé qu'elle allait commencer les premiers essais de trois traitements cliniques de la fièvre hémorragique Ebola dans trois de ses centres en Guinée et au Liberia, pays durablement touchés par l'épidémie.

L'épidémie d'Ebola a dépassé le cap des 5 000 morts, dans leur immense majorité au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon l'OMS.

Le FMI étudie un allègement de dette des pays touchés



Le FMI s'est dit prêt jeudi à étudier un allègement de dette pour les pays touchés par Ebola comme l'ont suggéré les Etats-Unis, et s'est montré plus alarmiste sur l'impact économique de l'épidémie en Afrique.

«C'est actuellement en discussion», a affirmé le porte-parole du Fonds monétaire international William Murray, interrogé sur un éventuel allègement de dette. Le porte-parole du FMI s'est refusé à préciser tout montant et a rappelé que le conseil d'administration du Fonds, qui représente ses 188 Etats-membres, sera «impliqué» dans la décision finale.

Selon le porte-parole, le FMI va par ailleurs réviser ses prévisions de croissance pour les trois pays touchés après avoir notamment constaté une «poussée» de l'épidémie dans des villes jusque-là épargnées.

Le Fonds, a-t-il expliqué, estime maintenant que l'épidémie, qui a fait plus de 5 000 morts, ne sera pas sous contrôle avant la «seconde moitié» de 2015, alors qu'elle tablait jusque-là sur le premier trimestre de l'année prochaine.

Si l'épidémie actuelle se prolonge et s'étende à d'autres pays (...), il y aura des retombées plus vastes, sapant la confiance, les investissements et les activités commerciales», a également mis en garde M. Murray, assurant que le FMI «surveillait étroitement» la situation dans les pays voisins.

Le secrétaire au Trésor américain Jacob Lew avait appelé mercredi l'institution à effacer 100 millions de dollars de dette au profit des trois pays les plus touchés par Ebola (Guinée, Liberia, Sierra Leone) sur les quelque 500 millions qu'ils doivent au Fonds.



L'ONU préconise une stratégie plus souple et agile



Le chef de la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER), Anthony Banbury a plaidé jeudi à New York pour une stratégie anti-virus plus souple et décentralisée, avec des unités de traitement petites et mobiles.

«Notre stratégie fonctionne mais le problème est que la maladie s'est beaucoup étendue géographiquement», a déclaré M. Banbury à la presse après s'être adressé à une commission de l'Assemblée générale de l'ONU. «Il nous faut devancer le virus et pour cela intervenir sur une plus grande surface géographique et de façon beaucoup plus mobile, répondre vite».

«Nos moyens sont limités et il faut les placer là où ils auront

l'impact le plus grand et le plus rapide», a-t-il expliqué. «Nous devons construire des centres plus petits, nous savons où placer les laboratoires d'analyses pour le diagnostic dans chaque

pays (...) et il nous faut aussi plus d'argent pour financer tout cela». «Nous progressons mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines», a-t-il conclu.

Devant l'Assemblée générale, M. Banbury a évoqué la résurgence d'Ebola au Mali.

Il a rappelé que «le gouvernement malien avait réagi très vite» au premier cas signalé dans le pays — une fillette venue de Guinée et décédée le 24 octobre — et que «les choses paraissaient être sous contrôle», avant ce qu'il a qualifié «d'événement terrible».

«La communauté internationale a déjà du mal à répondre à la maladie dans les trois pays les plus touchés» (Guinée, Sierra Leone, Liberia), a-t-il souligné.

«Ce sera vraiment grave si on assistait à des flambées de l'épidémie dans d'autres pays».

Le coordinateur de l'ONU pour la lutte contre Ebola, le Dr David Nabarro, a pour sa part

jugé «assez encourageants» les efforts pour développer un vaccin, soulignant que des «essais de phase un» étaient en cours sur deux produits.

«Si ces essais se passent bien et que les essais suivants réussissent, on me dit que des doses de vaccins seront disponibles l'an prochain», a-t-il ajouté.

Selon l'OMS, des essais ont déjà commencé au Mali, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, et devraient commencer prochainement en Suisse et en Allemagne, et en décembre dans les trois pays africains les plus touchés.

Le dernier bilan de l'OMS publié mercredi fait état de 5 160 décès sur 14 098 cas de contamination par le virus Ebola.

APS

LA LONGÉVITÉ NE SERAIT PAS GÉNÉTIQUE

La longévité ne pourrait pas s'expliquer de façon génétique, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue médicale PLOS 1.

A-t-on plus de chance de vivre vieux si nos parents ont eu une longévité exceptionnelle ? La réponse est non selon une nouvelle étude américaine qui a étudié le patrimoine génétique de personnes centenaires.

Les chercheurs de l'Université de Stanford en Californie ont étudié la séquence ADN du génome de 17 patients grand centenaires pour découvrir si leurs gènes avaient des points communs.

Les scientifiques n'ont pas identifié de variations génétiques qui permettent d'expliquer la longévité des participants.

« A partir de ce petit échantillon, nous n'avons n'ont pas trouvé de variations génétiques rares produisant des protéines qui pourraient expliquer leur longévité », explique Hinco Gierman, chercheur en biologie du développement.

En revanche, les chercheurs ont identifié une mutation génétique liée à une mutation cardiaque. Mais cette variation n'a, pour les chercheurs aucun impact sur la

santé. Si les résultats de cette étude n'apportent pas aujourd'hui de réponses précises sur le mystère de la longévité, le séquençage de ces génomes a été rendu public pour de futures recherches.

Une population de plus en vieillie, et un nouveau défi scientifique

Les recherches privées et publiques sur la longévité se multiplient, car la population vieillit. En effet, entre 2000 et 2050, la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer de 11% à 22%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait augmenter pour passer de 65 millions à deux milliards au cours de la même période et devrait même dépasser le nombre d'enfants de moins de 5 ans, selon les données de l'Organisation Mondiale de la Santé. Et malheureusement, 25-30% des personnes de 85 ans et plus seront atteintes de déclin cognitif.



Ainsi, le nombre des personnes atteintes de décence devrait par exemple passer de 44 millions aujourd'hui à 135 millions en 2050.

Ainsi, pour inverser le vieillissement et repousser la longévité, l'équipe d'Hugo Aguilaniu, généticien et biologiste à l'Université Lyon 1, a découvert une hormone

qui produit l'effet d'un régime drastique, et augmente la durée de vie. Ces résultats ont été publiés en octobre 2014 dans la revue scientifique Nature Communications.

Elle se réveille après 45 minutes d'arrêt cardiaque

L'histoire de Ruby, une Américaine de 40 ans, a de quoi laisser coi les plus rationnels. Son cœur a cessé de battre pendant 45 minutes avant de repartir, sans aucune séquelle pour la patiente. Les médias américains se font les choux gras des expériences miraculeuses comme celle qu'a vécue Ruby Graupera-Cassimiro. Et pour cause, cette Américaine est vue comme une rescapée. Les médecins eux-mêmes peinent à expliquer scientifiquement ce qui est arrivé à cette maman. Le cas de cette patiente semble en effet incroyable. Cette femme a survécu à un

arrêt cardiaque de 45 minutes survenu après une embolie amniotique, lors de son accouchement. Aux télévisions américaines, la miraculée raconte son histoire. Le 23 septembre dernier, elle entre à l'hôpital de Boca en Floride (Etats-Unis) pour donner naissance à sa fille. Mais Ruby fait une embolie amniotique lors de la césarienne. Cette complication, rare mais grave lors d'un accouchement, se produit quand le liquide amniotique passe dans la circulation sanguine de la mère. Des petites particules peuvent alors entraîner l'obstruction des artères

pulmonaires et provoquer un arrêt cardiaque. Le cœur de Ruby ne tient pas le choc. Pendant 45 minutes, il cesse de battre, malgré les efforts de l'équipe médicale pour le ranimer (massage cardiaque, défibrillateur...). Les médecins s'apprécient à annoncer le décès de la patiente, quand soudain, le cœur repart. Plus étonnant encore, Ruby n'a subi aucun dommage physique ou cérébral de cet arrêt prolongé. « Je me souviens d'avoir senti comme une force intérieure me disant que ce n'était pas mon heure », raconte la maman à ABC news.



Le cannabis modifie la structure du cerveau



Fumer régulièrement du cannabis a un impact sur le volume de la matière grise du cerveau et sur la connectivité entre les neurones, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Consommer régulièrement du cannabis modifie la structure du cerveau, selon une nouvelle étude scientifique présentée dans les Actes de l'Académie des Sciences Américaine (PNAS). En effet, la substance psychoactive du cannabis, le THC réduirait le volume de matière grise du cerveau, mais augmenterait la connexion entre les neurones.

Les chercheurs des universités du Texas et du Nouveau-Mexique ont comparé par IRM (imagerie par résonance magnétique), la structure du cerveau et les connexions neurologiques de 48 participants consommateurs de cannabis et de 62 non-fumeurs.

Les scientifiques ont aussi évalué le type de consommation, le QI et les troubles socio-psychologiques des participants grâce à des questionnaires.

La consommation chronique de cannabis diminue le volume de matière grise du cerveau

Les résultats de l'étude révèle que le volume du cortex orbito-frontal (la région-clé du cerveau pour des prises de décision, le système de récompense et les comportements addictifs) des fumeurs était moins volumineux que celui des autres. Et que ces modifications étaient corrélées à l'âge du premier joint et à la durée de la consommation de cannabis.

Les chercheurs ont aussi observé que la connexion entre les neurones des fumeurs était plus importante que les autres.

« La consommation de canna-

bis conduit à des altérations neuronales qui sont modulées selon l'âge de début et la durée d'utilisation. Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent la consommation chronique génère des processus neuro-adaptatifs complexes. En effet, cette « sur connectivité » entre les neurones serait un moyen pour le cerveau de compenser la mauvaise performance de la matière grise moins volumineuse » explique Francesca M. Filbey, chercheur au centre de la santé du cerveau de l'Université du Texas, et co-auteur de l'étude.

« Mais d'autres études sont nécessaires pour déterminer si ces changements sont définitifs ou si l'abstinence prolongée de la consommation de marijuana peut rétablir l'équilibre du cerveau », conclut Francesca M. Filbey.

LE SUCCÈS D'UN PROGRAMME POUR TRAITER L'OBÉSITÉ INFANTILE

Pour lutter contre le surpoids et l'obésité infantile, un pédiatre danois a élaboré un plan de 20 recommandations qui s'est révélé efficace sur 70 % des enfants participants. Explications.

Des bonbons autorisés une fois par semaine. Des jus de fruits et sodas une fois par mois. Voici quelques-unes des 20 règles de la stratégie anti obésité chez les enfants élaborée par le Dr Jens Christian Holm. Ce pédiatre danois s'est taillé une petite notoriété au Danemark après avoir démontré l'efficacité sur le terrain de son programme, «le traitement de la clinique de l'obésité infantile (The Children's Obesity Clinic's Treatment». En 2008, son «protocole» a été testé avec brio sur des enfants en surpoids dans la petite ville de Holbaek, près de Copenhague. Le succès de cette expérimentation a connu un tel retentissement que huit autres villes du Danemark ont décidé de la reproduire. Une aubaine pour le Dr Holms, qui se targue d'avoir aidé plus de 1 300 enfants (70 % des participants) en situation de surpoids ou d'obésité.

La recette du succès du pédiatre n'a en réalité rien de révolutionnaire. Le médecin liste 20 règles à suivre, comme autant de conseils quotidiens pour affiner sa silhouette. Les recommanda-

tions suivies scrupuleusement par les enfants reposent sur des piliers bien connus : plus d'activité physique et une meilleure hygiène alimentaire.

Des consignes simples et un suivi

Une des règles précise que l'enfant doit se sentir rassasié après avoir mangé. Si ce n'est pas le cas, il doit attendre 20 minutes avant de se resservir, soit le temps qu'il faut pour l'organisme pour ressentir la satiété.

Côté alimentation, les enfants n'ont par exemple pas le droit au pain blanc au repas et ne peuvent manger un aliment gras type hamburger qu'une fois par mois.

Ils ne doivent pas regarder la télévision avant 5 heures de l'après-midi et ne pas dépasser plus de deux heures par jour. Seuls le vélo et/ou la marche sont autorisés pour aller à l'école. Ils doivent aussi se coucher régulièrement à des heures raisonnables. Le respect de ces consignes claires et l'encadrement par des professionnels expliquent la réussite du programme, selon le



Dr Holm : «En général, les enfants obèses se sentent souvent beaucoup d'entre eux ne participent pas à des activités avec leurs copains. Ce programme est un réel espoir pour perdre du poids et retrouver une meilleure qualité de vie».

PUBLICITÉ

TIZI OUZOU

Présentation d'un projet de restauration de la maison du chahid Louni-Arezki

Des étudiants en architecture de l'Université de Tizi Ouzou, ont présenté, jeudi à Makouda (à une vingtaine de kilomètres au nord de Tizi Ouzou), un projet de restauration de la maison du chahid Louni Arezki, enfant de cette localité. Encadré par M. Mohamed Medjber, enseignant en architecture, ces étudiants au nombre de 25, ont présenté à la maison de jeune de Makouda, devant des représentants de l'APC de cette localité et une forte délégation de l'association «La rampe Louni-Arezki» de la casbah d'Alger, trois variantes de restauration.

Ces trois maquettes proposent des travaux de restauration qui respecteront la structure originelle de la maison du chahid, construite selon l'architecture traditionnelle kabyle, avec quelques aménagements, notamment par la réalisation d'une plate-forme sur laquelle sera déposé un buste de Louni Arezki. Et pour concrétiser l'amitié entre Makouda et la Casbah qui sont jumelées depuis 2011, les concepteurs de ses trois maquettes proposent d'apporter une touche de l'architecture de la casbah au niveau du mur de clôture de la porte d'entrée.

Un jury a été composé pour faire un choix parmi les trois maquettes.

Après une longue délibération, il a opté par un mariage entre les trois variantes en prenant des éléments de chacune d'entre elles, tout en respectant l'idée initiale, à savoir le respect de l'architecture type de la maison Kabyle ancienne avec une touche subtile qui rappellera celle de la Casbah.

M. Aït Aoudia Lounis, président de l'association «La rampe Louni Arezki», a salué la contribution des étudiants qui, a-t-il dit, au-delà du projet qui, une fois concrétisé va faire revivre un lieu d'Histoire, ont contribué à la préservation de la mémoire de celui qui était l'ami de Ali La Pointe. «Un devoir de mémoire doit se faire en direction des jeunes qui doivent connaître l'histoire glorieuse de leur pays et les grands hommes qui l'ont écrite avec leur sang», a-t-il ajouté.

M. Medjber a indiqué à l'APS que la réalisation des trois maquettes a été le fruit d'un travail sur le terrain qui a débuté en avril passé. S'agissant de la concrétisation des travaux de restauration, il a ajouté que des démarches seront entreprises par les différentes parties impliquées dans ce projet, pour trouver les financements nécessaires.

Durant cette cérémonie M. Ahcène Blibek, enseignant à l'école des Beaux-Arts d'Azragza a présenté une maquette en argile du buste d'Arezki Louni devant être réalisé au niveau de sa maison natale qui sera transformée en musée.

Arezki Louni, de son vrai nom El-Hadi Louni, est né le 26 août 1924 à Makouda où il avait vécu huit ans avant que sa famille ne se déplace à La Casbah (ex-Rampe Vallée), où il tenait une épicerie. Il avait rejoint les rangs de l'Armée de Libération Nationale (ALN) avec son ami Ali La Pointe et avait organisé plusieurs actions contre l'armée coloniale française.

La dernière action menée par Louni Arezki contre le colonisateur avait eu lieu le 24 décembre 1956, suite à laquelle il sera arrêté dans un immeuble où il s'était réfugié. Jugé et condamné à mort deux mois plus tard, il sera guillotiné le 8 avril 1957 à la prison de Serkadji (ex-Barberousse) où il était détenu.

Selon certains témoignages, alors que ses geôliers le conduisaient à la guillotine, il avait chargé un Français avec un objet contondant en criant : «Je n'ai pas attaqué l'homme, j'ai attaqué la France. Je meurs en résistant», ultime geste de résistance et de courage d'un condamné à mort qui est resté digne et brave jusqu'à son dernier souffle.

CAID BELARBI

Le vieil homme et la patrie

Par Amar Belkhodja (*)

Né en 1885 à Mezourou (Telegagh) dans la région de Sidi Bel Abbès, Belarbi Abdelkader fut un caïd au destin glorieux et honorable. Lettré en arabe et en français, personnage influent, Belarbi Abdelkader fut nommé au début du XX^e siècle comme caïd par l'administration française dans l'espoir que celui-ci servirait fidèlement le colonialisme.

Or, le caïd Belarbi se distingua de tous les autres caïds, corps constitué pour la plupart d'auxiliaires incultes, incompétents et impopulaires. Ils constituaient le prolongement des administrateurs de communes mixte qui se serviraient d'eux et les méprisaient autant qu'ils méprisaient tous les autres «indigènes». Il exerça d'abord à Sabra dans la région de Tlemcen. En 1928, une violente altercation l'opposa aux gendarmes. Il s'était révolté parce que pendant qu'ils se trouvaient au chaud à l'intérieur d'un bar, ces gendarmes avaient confié - de force - la garde de leurs chevaux à une femme qui grelottait de froid dehors. Belarbi chassa les chevaux, libéra la pauvre femme et s'indigna auprès des agents de la répression. Suite à ce premier incident avec des gendarmes, le caïd insoumis fut muté à Telagh par mesure disciplinaire. Dans ce nouveau centre un autre incident se rééditera. Un jeune administrateur adjoint, nouvellement affecté à la commune mixte, osa tutoyer le caïd Belarbi. Ce dernier toujours digne, leva sa main sur le fonctionnaire indélicat habitué à tutoyer tous les autres caïds par mépris et racisme. Nouvel incident, nouvelle situation, nous sommes en 1930. Le mouvement national commence à défricher le terrain. Le caïd Belarbi est sensible à la situation de son peuple et suit de très près l'évolution politique de l'ensemble des courants. En 1936, il adhère à l'association des Oulémas d'Algérie. Il lit, fait lire et commente Echihab, El Bassaïa, Égalité, la République Algérienne, El Maghreb El Arabi Libre. Il parla avec passion de deux causes : l'Algérie et la Palestine. La jeunesse, la paysannerie, apprenait beaucoup de chose auprès d'un fervent patriote que l'âge commençait à imprunter.

Les relations vont se dégrader entre l'administration française et le caïd -



belle. En Avril 1948, lors des élections des candidats à l'Assemblée Algérienne, le caïd Belarbi prend ouvertement position. Il refuse d'être l'agent de M. Marcel-Edmond Naegelen, gouverneur général de l'Algérie, devenu spécialiste de la fraude électorale et le bourrage des urnes en faveur des auxiliaires du colonialisme. Le caïd nationaliste laisse les citoyens s'exprimer librement. Résultat : la liste UDMA triomphe dans cette circonscription. Autorités et colons sont «enragés». Leurs auxiliaires, les «tyranneaux au boursouf rouge» sont lamentablement mis en échec. L'administrateur de la commune mixte de Oued-Sefiou convoque le caïd à son bureau pour lui faire les observations suivantes :

«M. Belarbi, malgré plusieurs avertissements et nos rappels à l'ordre, cette fois-ci vous avez manifesté, ouvertement votre attachement et votre sympathie aux mouvements séparatistes et nationalistes. A compter d'aujourd'hui vous n'aurez aucun soutien de ma part et c'est Alger qui décidera de votre sort».

Le dossier disciplinaire de ce fonctionnaire est maintenant bien chargé. En 1951, le caïd Belarbi est mis à la retraite d'office contrairement aux autres caïds qui sont promus au titre de Bachaghas pour zèle et fidélité à l'administration française. Il a 66 ans. Trois ans plus tard, la guerre éclate. Sa ferme se transforme en «merkez et PC» aux valeureux combattants comme Si Azhari et Si Nough. Toute la famille de Belarbi adhère au combat armé. Son neveu Nehari Abdelkader dit Tayeb se révélera comme un cadre efficace de l'ALN. Les colons de Baudens (région de Sidi Bel Abbès) ne doutent plus de l'appartenance de Belarbi au mouvement armé. Lui-même est conscient du danger qu'il encourt. En 1956, il demandera à ses amis et parents, si ja-

mais il est tué par l'ennemi, de venir se recueillir sur sa tombe et lui annoncer l'indépendance de l'Algérie. Deux choses essentielles l'attristaient : ne pas être aux côtés des djounoud et peut-être mourir sans voir le drapeau flotter sur les édifices de l'Algérie libre.

Il ne cessait d'ailleurs de glorifier la lutte armée : «L'ALN, c'est le peuple armé. Elle est l'incarnation la plus élevée de ses aspirations révolutionnaires. Son langage, le baroud, va dépasser les frontières montrant que l'Algérie n'est pas algérienne et qu'elle est déjà algérienne depuis le premier Novembre 1954».

Le 14 Janvier 1957, le lieutenant de SAS Chupin et sa troupe encerclent la ferme de Belarbi Abdelkader. Il est enlevé lui et son frère Cheikh puis assassiné froidement. Toujours aussi digne, le caïd Belarbi lancerà à la face de ses tueurs : «Enlever les femmes et les vieillards, c'est guère digne de la soi-disant quatrième puissance du monde». La main rouge, avec la complicité du lieutenant de SAS, a eu son dernier mot. Elle a vengé tous les colons dont les fermes furent brûlées par l'ALN. Partout dans le pays, des algériens connus pour leurs antécédents nationalistes, furent enlevés et exécutés par la main rouge, sans aucune forme de procès. Deux semaines après l'assassinat des frères Belarbi, les habitants de la région ont mené des actions de sabotages des lignes téléphoniques. L'ALN, de son côté, décimera une action de 13 éléments du GMPR et leur capitaine et récupérera un important lot d'armement.

En août 1963, en hommage au vieux patriote, le village de Baudens, situé à une vingtaine de kilomètres de Sidi Bel Abbès, fut baptisé au nom de caïd Belarbi Abdelkader.

A.B.

(*)Journaliste-auteur

60^e ANNIVERSAIRE DU 1^{er}-NOVEMBRE 1954

Des jeunes en pèlerinage à Batna et à Khenchela fin novembre prochain

Une caravane sera organisée au profit de 1 954 jeunes de toutes les wilayas pour visiter, vers la fin de novembre, les sites historiques de la guerre de libération nationale des wilayas de Batna et Khenchela, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (Djsl) de la wilaya d'Alger, Said Hoggas.

Les Djsl d'Alger, de Batna et de Khenchela se réuniront lundi prochain dans la capitale pour arrêter le programme définitif de cette caravane de 1 954 jeunes, dont 300 d'Alger, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution armée, a précisé M. Hoggas à l'APS.

«Ces jeunes, adhérents des maisons de jeunes et des associations, séjournent

ront pendant quatre jours à Batna et à Khenchela. Le programme porte entre autres sur des visites guidées aux sites où se déroulent les grandes batailles historiques, et autres faits d'armes de la Révolution dans cette région», a-t-il expliqué.

Les organisateurs comptent ainsi donner l'occasion à ces jeunes de marcher sur les pas d'un des chefs de la guerre de libération nationale, Mustapha Benboulaïd, à qui la wilaya d'Alger a dédié une statue en bronze érigée sur le boulevard qui porte son nom au cœur de la capitale, et qui a été dévoilée le 31 octobre dernier en présence de sa famille.

L'inauguration de la caravane aura lieu selon M. Hoggas à Batna lors d'une cérémonie présidée par le ministre de

la Jeunesse Abdelkader Khomri, en présence de participants et de moudjahidines issus de la wilaya 1 historique (Aurès). Chaque wilaya organisera le départ de son groupe de jeunes, à l'initiative de la Djsl, de manière à ce que la caravane se forme dans la capitale des Aurès où un riche programme d'activités (exposition géantes, fanfares, etc.) les attend, a-t-il indiqué.

Cette caravane sera unique en son genre. Pour le moment, les organisateurs ne prévoient pas de la rééditer dans d'autres lieux à forte charge historique, a noté M. Hoggas, précisant que le choix de Batna et de Khenchela pour cette activité commémorative a été décidé en coordination avec le ministère de la Jeunesse.

APS

SÉTIF

Abderrahman Abdel Maoula et la troupe annabie Afaq, clôturent en beauté le festival du Samâa

Essoufi

L'hymnode (mounchid) syrien Abderrahman Abdel Maoula, accompagné, pour l'orchestration, par la troupe annabie Afaq, a marqué de son empreinte la soirée de clôture du 4ème festival international du Samâa Essoufi, mardi soir à la maison de la culture de Sétif.

L'artiste Damascène, à la voix envoutante, a su captiver l'attention du public, notamment lorsqu'il interprète «Ya Allah ya maoula», plongeant toute la salle dans une ambiance recueillie, proche de l'extase devant la beauté et la portée du texte.

Abderrahman Abdel Maoula a reçu un enseignement approfondi dans l'art des maqamat, ce qui lui permet des interprétations très maîtrisées où la gestuelle est quasiment absente, comme pour «détacher» et faire la part belle à la profondeur des paroles.

Ce fut notamment le cas lors de l'exécution, en compagnie de la troupe Afaq d'Annaba, de «Na'ouret el akhtam», une qaïda dédiée au Scœu des Prophètes, Mohamed (Qsssl), inspirée du patrimoine tunisien.

Ce fut ensuite au tour de la troupe marocaine El Ghazali et de son mounchid Mohamed El Hasni de plonger à nouveau l'assistance dans cette atmosphère mystique, propice à la méditation, grâce à l'interprétation de qaïdas interprétées sur un tempo rythmé, à l'exemple de «Ya Mouhammad, ya saheb Echafaa», ponctuée d'applaudissements nourris.

Ce festival international, dont la soirée de clôture a également vu les artistes participants recevoir des prix symboliques des mains des autorités locales, avait été ouvert le 4 novembre dernier. Des artistes et des troupes de 12 pays, en l'occurrence la Turquie, l'Inde, l'Egypte, la Syrie, l'Irak, le Sénégal, la Grande-Bretagne, le Maroc, la Tunisie, la Palestine, la Malaisie et l'Algérie y ont participé.

Décès du comédien Chérif Hadjam

Le comédien, acteur et animateur algérien Chérif Hadjam, plus connu sous son nom d'artiste «Hmimiche» est décédé jeudi dans un accident de la circulation à Blida, a-t-on appris de sources artistiques.

Originaire de la ville d'Oran, «Hmimiche el Bahlaouane» (le clown) comme les enfants aiment l'appeler, s'est investi dans le théâtre pour enfants, faisant ainsi leur joie même durant la décennie noire durant laquelle il animait des spectacles à la télévision, à la radio, dans les écoles, les théâtres et autres établissements et centres culturels.

Le défunt qui s'est illustré de son vivant par un parcours de plus de 40 ans riche en œuvres scéniques, a également participé à plusieurs événements culturels nationaux destinés à l'enfance, à l'instar des 8^e Journées nationales du théâtre pour enfant à Ain Defla en 2009, la saison théâtrale «Les coquelicots» à Tlemcen et les journées «Véera du rire» à Biskra en 2012.

Il a également animé le festival de la chanson Rai de Sidi Bel Abbès en 2008. L'artiste, dont l'amour pour la scène lui a fait quitter ses études en chirurgie dentaire, a interprété plusieurs rôles dans le théâtre et le cinéma, essentiellement dans les films révolutionnaires.

Son dernier spectacle de conte «Plock» qui raconte l'histoire d'une petite goutte d'eau, présenté par son association «Arc-en-ciel» en 2008 à travers plusieurs wilayas du pays avait séduit son jeune public.

«QUE PÈSE UNE VITRE QU'ON BRISE» DE A. KAOUAH

Quarante ans de poésie dans un recueil

Profonds et lapidaires, hantés par le souvenir des compagnons assassinés ou traversés par les douleurs de l'exil, les poèmes du recueil «Que pèse une vitre qu'on brise» d'Abdelmadjid Kaouah témoignent de plus de quarante ans d'écriture et de la place du poète dans l'histoire de la poésie algérienne francophone.

Par Fodhil Belloul

Ce recueil de 86 pages, paru aux éditions algériennes Arak, rassemble une quarantaine de textes, pour la plupart inédits, écrits par Abdelmadjid Kaouah entre 1972 et 2014, offrant aux lecteurs une occasion de découvrir ou de redécouvrir une verve poétique constante, marquée par des drames humains dans l'Algérie contemporaine.

Présentés selon un ordre plus ou moins chronologique, ces textes portent également des hommages à d'autres



victimes dans «Maison livide» (1994), elle devient une vision de «femmes en noir» posant des «talismans» pour conjurer le «règne de l'oubli».

L'exil européen du poète après ces années de «folie» et d'«enfer» constitue un autre thème majeur du recueil que le poète explore avec autant de大胆さ.

Dans «Les portes de l'exil s'ouvrent à Blagnac», Kaouah s'interroge avec amertume: «Qu'est-ce qu'un aéroport», sinon un «commerce de l'absence/une maison close puant des nostalgies», alors que dans d'autres, il convoque la figure mythique d'Ulysse.

Cette référence récurrente au héros de l'Iliade, renseigne également sur l'ancre médi-

terranéen du poète, comme l'explique le sociologue espagnol Jordi Estivill dans l'avant-propos du recueil.

L'évocation de la mer est aussi présente lorsque qu'il s'agit pour Kaouah de parler de ses années de jeunesse dans sa ville natale d'Aïn Taya, une référence à la nature, très présente, surtout dans les plus vieux textes du recueil.

Accompagnés de reproductions de tableaux du peintre Djamel Merbah, «Que pèse une vitre qu'on brise» constitue un événement éditorial rare en Algérie où la poésie n'est quasiment plus publiée.

Il se veut également, par sa qualité d'édition, un juste hommage à ce poète discret et peu cité dans les travaux sur la poésie algérienne d'expression française.

Né dans les années 1950 en Algérie et établi en France depuis les années 1990, Abdelmadjid Kaouah est l'auteur d'une vingtaine de recueils, parus en Algérie et en France.

Egalement journaliste et chroniqueur littéraire, il a notamment dirigé «Quand la nuit se brise», une des meilleures anthologies de la poésie algérienne francophone parue à ce jour.

APS

CONSTANTINE

Convivialité et échanges chaleureux à la clôture du festival national de la poésie féminine

Un climat empreint de convivialité, marqué par des échanges chaleureux entre poétesse, a marqué, jeudi à Constantine, la cérémonie de clôture du 7^e festival national culturel de la poésie féminine.

La commissaire du festival, Mme Mounira Saâda-Khelkhal, a remercié, dans une allocution prononcée cette occasion, les poëtesses venues de 24 wilayas qui ont participé à cette manifestation, ainsi que «toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce rendez-vous, à la fois littéraire et poétique».

Mme Saâda-Khelkhal a souligné que cette 7^e édition est «le prélude» du prochain festival qui sera «purement arabe» dans le cadre de manifestation.

«Constantine capitale de la culture arabe», et qui aura pour thème «la ville dans



la poésie féminine arabe contemporaine».

La cérémonie de clôture a également été marquée par des lectures poétiques dédiées à la ville du Vieux Rocher, en langues arabe et française, ainsi que des poèmes de tradition populaire (Melhoun) déclamés par plusieurs poëtesses à l'instar de Hasna Bourouche, Hanine Omar, Hanifa Ha-

mouche, Saliba Reggad et May Ghoul.

Les participantes ont préconisé, à l'issue de cette rencontre littéraire, la collecte des œuvres poétiques des sept éditions précédentes, en prévision du 8^e festival, et appelé à la valorisation de l'excellent niveau de créativité qui marque annuellement ce festival».

Organisé dans les universités Emir-Abdelkader des sciences islamiques et Constantine 3, le 7^e festival national de la poésie féminine, inscrit, cette année, dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, a également donné lieu à des conférences-débats et à d'autres activités annexes telles qu'une exposition de livres publiés par des femmes ainsi que des visites aux lieux culturels et touristiques de Constantine.

LAGHOUAT

La constitution de groupements pour l'exportation des produits de l'artisanat préconisée

Les participants à une journée d'étude sur la commercialisation des produits de l'artisanat à l'ère de la concurrence industrielle, tenu mercredi à Laghouat, ont préconisé la constitution de groupements pour l'exportation des produits de l'artisanat. Les communications animées lors de cette rencontre, initiée dans le cadre de l'exposition régionale sur le tapis et la tapisserie traditionnels, ont appelé à l'encouragement des groupes précités dans la promotion des produits d'artisanat, notamment ceux répondant aux normes internationales.

La formation des encadreurs dans le domaine de l'artisanat, l'actualisation des programmes de qualification spécialisée avec le secteur de l'artisanat, l'encourage-

ment et l'accompagnement des initiatives visant la promotion de la commercialisation des produits de l'artisanat, notamment ceux de la tapisserie, par le biais de mécanismes de soutien et de facilitations, ont également été préconisés par les participants.

Ces derniers ont, dans le souci d'informer les artisans sur les aspects liés aux activités artisanales, suggéré l'élaboration de banques de données sur les marchés, les prix, la demande des clients dans chaque région, les caractéristiques de chaque produit d'artisanat, ainsi que ses qualité et composition.

Pour assurer la commercialisation des produits de l'artisanat, les intervenants ont

sollicité la création d'une maison régionale de collecte des produits, afin de faciliter leur écoulement au niveau des marchés intérieur et extérieur.

Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Laghouat, Abderrahmane Khirani, a annoncé, à ce titre, la tenue prochaine d'une session de formation en direction des tapisseries et tisserands sur la conception et le design, en vue de promouvoir le tapis traditionnel, sans toutefois perdre son label.

Plus de 70 artisans, issus de sept wilayas du pays, prennent part à l'exposition de la tapisserie et tissage traditionnels qui se tient actuellement à la CAM de Laghouat.

APS



LIBYE

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les attentats contre les ambassades d'Egypte et des Emirats

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné jeudi «avec la plus grande fermeté» les attentats à la bombe contre les ambassades fermées d'Egypte et des Emirats arabes unis (EAU) dans la capitale libyenne Tripoli contrôlée par des milices.

«Les membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) condamnent tous les actes de violence visant des bâtiments diplomatiques qui mettent en péril des innocents et perturbent gravement le travail des représentants et du personnel diplomatiques», a déclaré le Conseil dans un communiqué de presse.

Il a été souligné également dans le document la nécessité de traduire les auteurs de ces actes en justice.

Les bombes ont explosé jeudi près des ambassades d'Egypte et des Emirats arabes unis à Tripoli et ont fait des dégâts matériels, mais aucune victime n'a été déplorée.

L'ambassade d'Egypte est fermée depuis janvier et celle des Emirats depuis mai.

Depuis fin août, une coalition de milices contrôlent Tripoli et une grande partie de l'ouest libyen après en avoir chassé ses rivaux au terme de combats meurtriers. Le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale siègent depuis dans des régions de l'est du pays.

RDCONGO les Etats-Unis réaffirment leur soutien à la neutralisation des groupes armés

Les Etats-Unis continueront à soutenir les efforts de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Mission des Nations Unies (Monusco) dans la lutte contre les groupes armés qui sévissent dans l'est du pays et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs, a-t-on affirmé de source diplomatique.

«Nous soutenons (...) la Monusco et les Forces armées de la RDC (Fardc) dans leurs efforts pour éradiquer la présence de groupes comme l'ADF», les rebelles ougandais (Alliance des forces démocratique), a déclaré jeudi à Kinshasa l'ambassadeur italien des Etats-Unis en charge de la justice internationale, Stephen Rapp.

Washington continuera à aider les autorités congolaises «dans le renforcement de l'état de droit en RDC, qui est essentiel pour la construction d'un pays stable et démocratique», a-t-il indiqué.

«Nous soutenons fortement l'établissement des chambres mixtes ou spécialisées comme meilleurs moyens pour accomplir les dispositions de reddition des comptes des Déclarations de Nairobi et examiner et poursuivre les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et le génocide en RDC», a-t-il dit.

Le diplomate américain a recommandé au Parlement rd-congolais de consulter toutes les parties prenantes appropriées alors qu'il examine la position de loi modifiée sur les chambres mixtes.

«Il est essentiel que ces chambres tiennent compte de la participation de juges internationaux, des procureurs et des enquêteurs», a-t-il conclu.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-UE

Le Front polisario appelle l'UE à condamner le discours du roi du Maroc, «un affront au processus de paix»

Le Front polisario a demandé à l'Union européenne (UE) de condamner le dernier discours du roi Mohammed VI du Maroc sur le Sahara occidental qui constitue «un affront au processus de paix».

Le roi Mohammed VI avait déclaré à l'occasion du 39ème anniversaire de l'invasion de ce territoire par le Maroc que le conflit du Sahara occidental ne relevait pas d'une question de décolonisation. Il a soutenu que le mandat de la mission de paix de l'ONU (Minurso) ne devait pas être étendu à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental.

«Les déclarations du roi Mohammed VI sont une offense au processus de paix élaboré par l'ONU» et «plongent tous les efforts du Maroc pour trouver une solution dans le désordre», a précisé Mohamed Sidati, ministre et représentant du polisario dans une lettre au Haut-représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne. Se référant à la décision des Nations unies de reconnaître dès 1963 le Sahara occidental comme territoire non autonome, le responsable



sahraoui a souligné que le discours du souverain marocain «discrédite l'ONU, contredisant sa charte, les différentes résolutions que ses membres ont adopté, le processus de paix et les négociations directes sous les auspices de l'envoyé personnel pour le Sahara occidental, Christopher Ross».

Depuis 1991, la Minurso mission des Nations unies a été mandatée pour organiser un référendum afin que le peuple sahraoui puisse exercer son droit à disposer de lui-même. Le Front polisario s'est engagé dans des négociations pour que le peuple puisse choisir entre l'indépendance ou l'intégration au Maroc, rappelle M. Sidati. Il a relevé que ce dernier (le Maroc) «n'a aucun souveraineté sur le Sahara occidental,

comme l'ont affirmé la cour internationale de justice et les résolutions pertinentes de l'ONU, et ainsi n'est pas en position de faire des propositions mais continue de vouloir faire passer l'autonomie pour un choix alors qu'elle ne constituerait que l'affirmation du fait accompli de son annexion du territoire». «Les tactiques dilatoires et obstructives du Maroc», qui ont conduit à l'impasse actuelle, «doivent être dénoncées par l'UE comme inadmissibles», a affirmé le responsable sahraoui.

Le ministre a pressé l'UE «d'assumer ses responsabilités, s'agissant d'un partenaire pour lequel l'Union est pourvoyeuse de fonds, en incitant les autorités marocaines à débloquer le processus de paix».

BURKINA FASO

Accord sur les institutions de transition, un nouveau paysage politique profile à l'horizon



Le Burkina Faso a franchi une étape importante vers une sortie de crise après que l'armée et les civils aient approuvé l'unanimité la «charte de transition», rendant possible une remise rapide du pouvoir aux civils par les militaires.

«Le projet de charte de transition», a été voté à l'unanimité par les membres de la commission intermédiaire qui rassemblait opposition, autorités religieuses et traditionnelles, société civile et armée.

Près de deux semaines après la démission forcée du président Blaise Compaoré, chassé après 27 ans au pouvoir par une insurrection populaire déclenchée par sa volonté de modifier la constitution pour pouvoir se représenter à la prochaine présidentielle prévue en 2015, les laborieuses tractations des derniers jours ont finalement apporté leurs fruits.

«Ce travail ouvre de nouvelles perspectives à notre pays, surtout à la jeunesse», dont l'avenir sera «protégé», s'est réjoui Abllassé Ouédraogo, ancien ministre des Affaires étrangères et icône de l'opposition, qui s'est dit «comblé».

Adama Kanazoé, un jeune politicien, a qualifié la journée d'«extraordinaire». «Une belle page de notre histoire s'est écrite», a-t-il renchérit.

Barkissa Konaté, membre de la société civile, a fait partie de sa «fierté» d'être «une jeune Burkina Bé». «La révolution est en marche. Maintenant, nous allons avoir une vraie démocratie!», a-t-elle lancé.

Le lieutenant-colonel Isaac Zida, nommé chef du régime de transition depuis que l'armée a pris les commandes à la suite de la chute du régime Compaoré le 31 octobre, s'était montré rassurant dans l'après-midi.

Une étape désormais franchie en attendant la présidentielle

Le président de la transition, un ci-

«dans une crise profonde», a fait valoir le lieutenant-colonel Zida.

Des concessions réfléchies

Mis sous pression par l'Union africaine (UA) et les partenaires occidentaux du Burkina Faso pour qu'ils rendent le pouvoir, les militaires ont dû revoir leurs ambitions à la baisse.

«Nous avons fait beaucoup de concessions dans l'intérêt du Burkina Faso», a estimé le lieutenant-colonel Zida.

Le temps presse. L'Union africaine a posé le 3 novembre un ultimatum à l'armée pour qu'elle passe le flambeau aux civils dans les quinze jours, sous peine d'éventuelles sanctions. Le délai expire ce lundi.

De son côté, le Fonds monétaire international (FMI) avait annoncé qu'il attendrait la formation d'un gouvernement «reconnu internationalement» pour reprendre son aide.

Du côté burkinabé, on réclame du temps pour organiser la succession de Blaise Compaoré, exilé en Côte d'Ivoire.

Les médiateurs africains «veulent aller directement aux élections, même dans six mois. Mais pour nous, il ne s'agit pas seulement de cela», insiste un délégué de la société civile. Dans le projet de Charte initial, l'armée proposait notamment une assemblée de transition qui comporte 60 membres, répartis équitablement entre l'opposition (15 sièges), la société civile (15), l'armée (15) et l'ancienne majorité (15). A l'inverse, les civils avaient prévu un président civil, un gouvernement de 25 ministres et une Assemblée de transition de 90 députés.

Seuls 10 sièges sont attribués aux militaires et 10 autres à l'ancienne majorité dans ce projet. L'armée, qui avait des prétentions sur le poste de président de l'Assemblée a «cédé» face aux civils, avait reconnu M. Zida.

APS

PALESTINE

El-Qods et la Cisjordanie sont au cœur du conflit israélo-palestinien

Le conseiller du ministre palestinien des Wakfs Mohamed Jamal Abou El-Hounoud a souligné, jeudi à Alger, que les villes d'El-Qods et Cisjordanie occupées sont au cœur du conflit israélo-palestinien, appelant à soutenir l'unité palestinienne pour faire face à la politique de judaïsation que continuent de subir les wakfs arabes et islamiques notamment les wakfs maghrébins.

Le conseiller palestinien, invité de l'émission «Sada El-Ahdath» (écho des événements) sur la radio algérienne du saint Coran, a affirmé que «l'occupant israélien cherche à détruire le rêve de l'établissement de l'Etat palestinien», soulignant que les causes principales du conflit israélo-gien sont «El-Qods et la Cisjordanie».

Les autorités d'occupation ont établi un plan à l'horizon 2020 qui vise notamment à «transformer El-Qods en une ville purement juive», a ajouté Mohamed Jamal Abou El-Hounoud. Il a aussi indiqué que l'occupant israélien vise, à travers cette politique, tous les lieux saints musulmans dont les wakfs maghré-



bins «qui ont été tous violés» comme celui de Sidi Boumediene et de Sidi Abdalkader El-Djazairi.

Dans ce contexte, le responsable palestinien a souligné que les héritiers algériens ont le droit de réclamer les biens wakfs de leurs ancêtres qui se trouvaient en Palestine.

Il a ajouté qu'Israël poursuivait sa politique de judaïsation et a pu changer les paysages arabes et musulmans dans de nombreux quartiers et villes qu'il occupe à travers la modification des noms de ces derniers, l'accaparement des terres et leur colonisation. Mercredi, les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé la construction de

200 nouveaux logements dans le quartier de colonisation de Ramot dans la ville sainte d'El-Qods occupée.

En réaction à cette décision, Abou El-Hounoud a souligné la nécessité de placer les lieux saints de l'islam dont la mosquée d'Al-Aqsa «parmi les priorités des politiques des Etats arabes et musulmans», précisant que l'Algérie «a fait et continue à faire beaucoup d'efforts» pour soutenir la cause palestinienne. Le responsable palestinien a enfin lancé un appel à tous les peuples arabes et musulmans pour «sauver» les enfants et femmes qui continuent de subir les affres de l'occupation israélienne.

SELON LE MAE FRANCAIS

La colonisation «menace directe» sur la solution des deux Etats

Le feu vert d'Israël à la construction de 200 nouveaux logements à El-Qods-Est occupée «vient à nouveau directement menacer la solution des deux Etats» israélien et palestinien, a indiqué jeudi le ministère français des Affaires étrangères, appelant les Israéliens à revenir sur leur décision.

«Nous appelons instamment Israël à revenir sur cette décision, alors que tout doit être fait pour enrayer l'escalade et relancer le processus de paix», a affirmé le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Romain Nadal, dans une déclaration écrite. Israël

a approuvé mercredi la construction de 200 nouveaux logements à El-Qods-Est, la ville sainte occupée et annexée par Israël, passant outre la réprobation internationale contre la poursuite de la colonisation qui contribue à l'actuelle escalade des tensions.

Le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, avait déjà affirmé samedi à Ramallah en Cisjordanie que la colonisation israélienne est «illégal» et fait «obstacle à une solution à deux Etats». De même, Washington s'est dit préoccupé par la poursuite de la colonisation qui sape les efforts de paix.

AL-AQSA

Accès sans restriction d'âge pour les musulmans à la prière du vendredi

L'accès à la Mosquée Al-Aqsa pour la prière du vendredi sera pour l'ensemble des musulmans sans restriction d'âge, selon des engagements pris par les Israéliens lors d'une rencontre jeudi à Amman.

Cette décision fait suite à la rencontre en Jordanie entre le secrétaire d'Etat américain John Kerry et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu au cours de laquelle des «engagements fermes» ont été pris,

selon le chef de la diplomatie américaine pour faire baisser les tensions à El-Qods-Est occupée.

Les Palestiniens et les musulmans s'inquiètent des agressions de juifs extrémistes qui veulent prier sur l'esplanade. Ils craignent que Netanyahu ne cède à la pression bien que ce dernier ait répété, sous la pression de la rue, n'avoir aucune intention de modifier le statut quo.

L'esplanade a été le théâtre de

heures régulières entre Palestiniens et policiers israéliens, qui en contrôlent les accès et y pénètrent pour rétablir l'ordre.

Les Palestiniens voient dans ces incursions policières dans la mosquée Al-Aqsa, les restrictions d'âge fréquentes imposées aux plus jeunes et même la fermeture complète de l'esplanade le 30 octobre des profanations, des violations répétées de la part de la police israélienne.

Un enfant palestinien blessé par des tirs israéliens à El-Qods occupée

Un enfant palestinien a été blessé jeudi par des tirs de l'armée d'occupation israélienne à El-Qods occupée, ont indiqué des sources médicales palestiniennes.

L'enfant, âgé de 11 ans a été transporté en urgence à l'hôpital après avoir été blessé au visage par la police israélienne à Essaouiya, à El-Qods occupée.

Des médecins du Croissant rouge ont indiqué que le projectile reçu par l'enfant entre les yeux avait écrasé son nez, causant un important saignement. Il a été conduit à l'hôpital proche de Makassed puis transféré à celui de

Hadassah Ein Kerem. Des médecins ont également soigné 16 autres personnes pour inhalation de gaz lacrymogène après qu'une bouteille de gaz eut été jetée par la police sur un bus local, ont-ils dit.

Les heurts ont éclaté tôt dans la matinée lorsqu'une centaine de personnes, parmi lesquelles des écoliers, ont tenté de bloquer la principale route reliant El-Qods à la mer Morte. Les affrontements se sont poursuivis lors de la matinée, les habitants prévoyant une marche dans l'après-midi.

Début d'une réunion Kerry-Netanyahu-Abdallah II sur la situation à El-Qods

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le roi Abdallah II de Jordanie ont entamé jeudi soir une réunion à Amman pour discuter de l'escalade de la tension à El-Qods occupé, selon un responsable américain.

Cette réunion au palais royal intervient quelques heures après un entretien entre M. Kerry et le président palestinien Mahmoud Abbas sur les tensions croissantes entre Israéliens et Palestiniens. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de cette rencontre.

Le président palestinien, arrivé la veille à Amman, avait été reçu par le roi jordanien, dont le pays est le gardien de l'esplanade des Mosquées à El-Qods.

Au cours de cet entretien, Abdallah II avait exprimé son «rejet total des agressions et provocations israéliennes répétées à El-Qods (...) en particulier s'agissant de la mosquée Al-Aqsa».

YÉMEN

Rejet de l'éviction du président Mansour Hadi de la direction de son parti



Des cadres du Congrès populaire général (CPG), principal parti politique au Yémen, basés dans le sud du pays, ont rejeté jeudi le limogeage du président Abd Rabbo Mansour Hadi de la direction de ce parti. M. Hadi a été limogé le 8 novembre de ses fonctions de vice-président et de secrétaire général du CPG, par le bureau politique de ce parti qui préside l'ancien chef de l'Etat Ali Abdallah Saleh.

Ce dernier qui a quitté le pouvoir en 2012 sous la pression de la rue a accusé l'actuel chef de l'Etat d'avoir contribué à des sanctions (interdiction de voyage et gel des avoirs) décidées par l'ONU qui lui reproche de compromettre la paix au Yémen.

Quelque 200 cadres du parti dans les provinces du Sud ont estimé, au terme d'une réunion à Aden (sud), que le limogeage de M. Hadi et de son conseiller politique Abd Karim al-Ariani, deuxième vice-président du CPG, était «en ul et non avenir» car contraire aux dispositions du règlement intérieur du parti. Dans un communiqué, ils ont demandé au bureau politique de «reconsidérer» sa décision et de présenter «des excuses» à MM. Hadi et Ariani qui, selon eux, restent «des dirigeants légitimes» du CPG.

Sinon, «d'autres mesures» seront prises lors d'une réunion que les cadres du CPG dans le Sud entendent tenir la semaine prochaine à Aden, selon le communiqué.

La polémique au sein du CPG, largement majoritaire au Parlement avec 225 sièges sur 301, survient alors que le Yémen est confronté à une montée en puissance des miliciens chiites d'Ansarullah qui cherchent à étendre leur influence après avoir pris le contrôle de Sanaa. Ces miliciens appelés houthis se sont emparés facilement d'importants centres urbains dans l'ouest et le centre après avoir pris le contrôle de la capitale le 21 septembre.

Le pays est également menacé par Al-Qaïda, très actif notamment dans le sud et le sud-est, mais aussi par un mouvement séparatiste dans le Sud, qui était un Etat indépendant jusqu'à 1990.

APS

SYRIE L'EI confronté à une «guerre d'usure» à Kobané devant la résistance kurde et les raids de la coalition

L'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) est désormais confronté à une «guerre d'usure» à Kobané, une localité kurde du nord de la Syrie en raison de la résistance des forces kurdes et des frappes de la coalition internationale, selon des sources concordantes. L'EI, qui menait jusqu'à présent des offensives fulgurantes, «fait face désormais à une guerre d'usure plus coûteuse pour ses hommes que pour leurs adversaires kurdes», souligne Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) qui s'appuie sur un large réseau de militants et d'informateurs à travers le pays ravagé par la guerre civile depuis plus de trois ans.

Selon lui, l'équilibre de forces sur le terrain n'a pas beaucoup changé depuis l'arrivée le 31 octobre des renforts des peshmergas irakiens pour épauler les combattants kurdes et syriens.

«Il s'agit d'une guérilla urbaine dans une ville partagée en deux. Les combats se poursuivent dans le centre et le sud, mais ce sont surtout les tireurs embusqués qui sont en action, notamment ceux de l'EI postés sur les immeubles dans les secteurs sous leur contrôle et sur la ligne de front», dit-il. «Les armes qui sont parvenues aux Kurdes, les renforts des peshmergas, la campagne médiatique internationale, le moral des YPG, tout ceci a fait que la chute de Kobané est devenue improbable, sauf surprise», ajoute-t-il. Certes l'EI contrôle toujours de larges régions autour de la ville mais n'y laisse pas un grand nombre d'éléments qu'il préfère envoyer au front. Les forces kurdes parviennent ainsi à attaquer des positions de l'EI faiblement défendues loin «de 5 à 15 km de Kobané, ce qui rend le groupe de plus en plus nerveux». M. Abdel Rahmane va jusqu'à dire que, tirant le bilan de son «échec», l'EI «se retirera brusquement» de Kobané. «Nous assistons à une défaite» de l'EI à Kobané, dit un journaliste kurde à

l'intérieur de Kobané, Farhad Shamí, tout en estimant que «la bataille ne s'arrêtera pas même en cas de retrait éventuel des jihadistes».

L'EI contrôle plus de la moitié de Kobané mais n'avance plus

L'EI contrôle plus de la moitié de la ville mais n'avance plus. Il y a quelques semaines, tout semblait indiquer que Kobané allait tomber et il est clair aujourd'hui qu'elle ne va pas tomber», selon un expert «des mouvements jihadistes» Romain Caillet, cité vendredi par l'AFP. Ses éléments ultra-radicaux pensaient en finir rapidement avec Kobané, qui représentait à leurs yeux une verrou dans les territoires conquis à cheval sur la Syrie et l'Irak. La Turquie affirmait même en octobre que la ville était sur le point de tomber, quelques semaines après le début de l'offensive pour la conquérir le 16 septembre. Après s'être emparés de dizaines de villages aux alentours, les membres de l'EI se sont présentés le 6 octobre aux portes de Kobané, suscitant un mouvement de panique parmi les habitants qui ont fui par dizaines de milliers vers la Turquie voisine.

«L'EI est alors tombé dans un piège terrible, notamment parce que les Etats-Unis avaient répété que ce n'était pas à leurs yeux une position stratégique. Mais en réalité leur aviation est entrée en action et rien n'est plus facile à des avions que de frapper une ville vide», souligne cet expert. Selon ce chercheur, «les jihadistes sont des Syriens mais aussi des Ouzbeks et des Tchétchènes qui sont des guerriers aguerris. Pour un combattant kurde tué, il y a deux fois plus de jihadistes qui périsseront. Il y a même cinq Français qui sont morts en une seule frappe». Selon l'OSDH, 609 éléments de l'organisation Daech/EI ont péri dans la bataille de Kobané, contre 363 membres des forces kurdes des



des raids aériens en Irak depuis le mois de juillet.

Les Etats-Unis portent la responsabilité de l'opération contre l'EI

Depuis le début des raids aériens le 8 aout contre l'EI en Irak, puis en Syrie, depuis le 23 septembre, la coalition a largué environ 2.400 bombes et missiles au cours de plus de 800 frappes aériennes, selon des responsables militaires. Divers groupes indépendants n'avancent pas de chiffres précis concernant le nombre de civils tués durant ces opérations. Le commandement américain chargé du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (Centcom) affirme n'avoir pu confirmer la mort d'aucun d'eux. Ces affirmations ont été dévoilées alors que la chaîne d'information CNN croit savoir que le président américain Barack Obama envisage un «changement de stratégie pour lutter contre les djihadistes» en Syrie. Le président serait même allé jusqu'à dire qu'il ne serait pas possible de venir à bout de l'Etat islamique sans un «changement de régime» en Syrie. Citant de hauts responsables américains, la chaîne précise que les conseillers à la sécurité nationale d'Obama ont eu au cours de la semaine écoulée quatre réunions visant à adapter la stratégie syrienne de Washington dans l'optique de battre l'EI.

Obama et son administration soulignent fréquemment l'importance des partenaires dans cette coalition, notamment celle des quatre pays arabes (Jordanie, Bahreïn, Emirats arabes unis et Arabie saoudite), mais les chiffres prouvent que les Etats-Unis portent la responsabilité et la charge de la majorité de l'opération «Détermination absolue». Les Etats-Unis ont ainsi effectué 85 pc des raids aériens sur l'EI depuis le début de la campagne en août, a fait savoir le Pentagone mercredi.

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Gaspard et Lisa
06:20 Franklin
06:30 TFou
08:30 Télésurf samedi
10:15 L'affiche de la semaine
10:30 Nos chers voisins
11:00 Tous ensemble
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
15:15 Maman à 16 ans
17:05 Tous ensemble
17:55 50mn Inside
19:10 50mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Tirage du Loto
20:40 Culture Infos : Météo
20:45 Nos chers voisins
20:55 Danse avec les stars
23:25 Danse avec les stars, la suite

11:20 Consomag
11:25 Météo
11:30 La voix est libre
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
15:00 En course sur France 3
15:25 14-18, au-delà de la guerre
16:45 Expression directe
16:50 Harry
17:25 Un livre, un jour
17:00 Les carnets de Julie
17:55 Questions pour un champion
18:30 Avenue de l'Europe
18:50 Des droits pour grandir
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Zorro
20:45 Commissaire Magellan
22:25 Météo
22:30 Soir 3
22:50 Dangereuses retrouvailles

CANAL+

06:05 Coeur Océan
06:30 Coeur Océan
06:55 Journal
07:00 Télématin
10:00 Thé ou café
10:50 Motus
11:20 Les Z'amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:40 Point route
12:50 Météo 2
13:00 Journal
13:20 13h15, le samedi...
13:50 Météo 2
13:55 Des droits pour grandir
14:00 Mon Envoyé spécial
14:45 Faites entrer l'accusé
15:15 L'histoire continue
15:45 Comment ça va bien !
16:30 Grand public
17:20 Vos objets ont une histoire
18:20 Pyramide
18:55 Mot de passe
19:25 Mot de passe
19:55 Météo 2
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Météo 2
21:00 France / Australie
23:05 On n'est pas couché

06:30 The Big Bang Theory
06:50 The Big Bang Theory
07:10 Les Guignols de l'info
07:20 Zapping
07:25 Le petit Journal
07:55 Habillé(e)s pour 30 ans
09:30 Il était temps
11:25 Album de la semaine
11:55 Importantissime, les coulisses de l'émission
12:00 La météo
12:05 Le petit journal de la semaine
12:40 Bref
12:45 Le tube
13:45 L'effet papillon
14:05 Gravity
14:05 La boîte à musique des Guignols
15:35 Le Hobbit : la désolation de Smaug
18:10 Bref
18:15 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
17:05 La caméra planquée de François Damiens
17:10 Fonzy
18:50 Bref
18:55 Bref
19:00 Culture Infos : Le JT
19:10 Salut les Terriens !
20:30 Made in Groland
20:55 Hunger Games : l'embrasement
23:15 La B.O. des 30 ans

M6

06:00 EuroNews
06:35 Viva Piñata
06:46 Les Podcats
07:01 Les Tortues Ninja
07:27 Les Tortues Ninja
07:54 Super 4
08:06 Super 4
08:22 Scooby-Doo s
09:41 Titeuf
09:48 Titeuf
10:01 Les lapins crétins : invasion
10:14 invasion
10:26 invasion
10:32 invasion
10:39 invasion
10:50 LoliRock
11:13 C'est bon !
11:15 Expression directe

06:00 M6 Music
08:15 M6 boutique
10:30 Cinésex
10:40 Les reines du shopping, l'intégrale
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:55 Il n'est jamais trop tard
16:00 Le meilleur pâtissier
18:35 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 NCIS : Los Angeles
21:45 NCIS : Los Angeles
22:35 NCIS : Los Angeles
23:30 NCIS : Los Angeles

La sélection

TF1

20h55

DANSE AVEC LES STARS -
EPISODE 8

Après une semaine d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les célébrités encore en compétition montrent pour la huitième fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, fox-trot, salsa... Après chaque passage, Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et M. Pokora dévoilent leurs commentaires - parfois sans concession - et notent la prestation. Pour obtenir la meilleure évaluation possible.

2

20h45

FRANCE / AUSTRALIE - RUGBY.
TEST-MATCH 2014.**3**

20h45

COMMISSAIRE MAGELLAN

Épisode 16 - L'épreuve Du Feu
L'épreuve du feu

La fête bat encore son plein lors du traditionnel bal des pompiers de la caserne de Saingne quand le lieutenant Larrivet quitte les lieux pour dormir un peu. En arrivant chez lui, il reçoit un violent coup de marteau sur le crâne. Est-ce un règlement de comptes sentimental ou une rivalité professionnelle exacerbée ? Magellan et Selma se rendent immédiatement sur place et mènent leurs interrogatoires avec circonspection.

CANAL+

20h55

HUNGER GAMES : L'EMBRASÉMENT



Victorieux de la 74e édition des Hunger Games, Katniss Everdeen et son partenaire de jeu Peeta Mellark ont pu rentrer chez eux sains et saufs. Les vainqueurs sont toutefois contraints d'effectuer une tournée des vainqueurs qui les conduit dans tous les districts de Panem. Un voyage au cours duquel la jeune femme constate une révolte sous-jacente tandis que le Capitole impose toujours son dictat sur les circonscriptions et que le Président Snow organise une nouvelle session des Hunger Games. Ces nouveaux jeux, dits de l'«Expiation», réunissent dans l'arène 24 anciens vainqueurs. La compétition mortelle reprend pour Katniss...

M1

20h50

NCIS : LOS ANGELES (SÉRIE TV)

NCIS : Los Angeles : Entre les lignes Saison 5 - Episode 17 sur 24

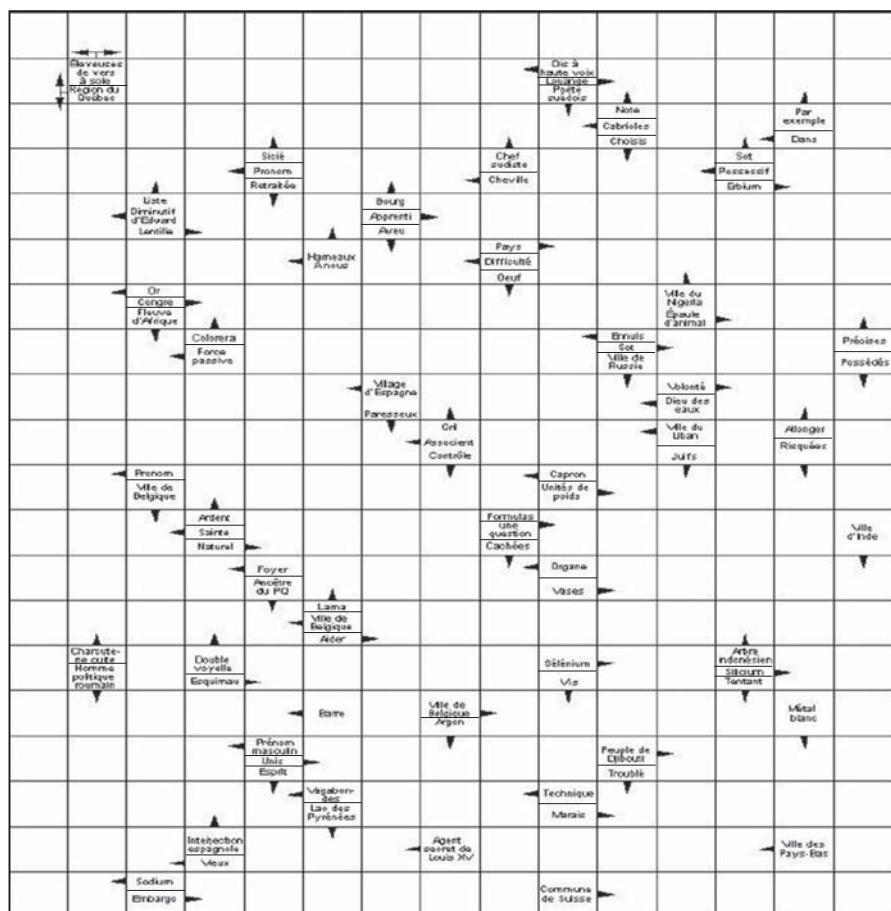
NCIS : Los Angeles : La force adverse Saison 4 - Episode 14 sur 24

NCIS : Los Angeles : L'art de la guerre Saison 4 - Episode 15 sur 24

L'équipe doit enquêter sur la mort suspecte d'un ancien membre d'un groupuscule terroriste, qui s'en prenait quelques années plus tôt aux forces de police.



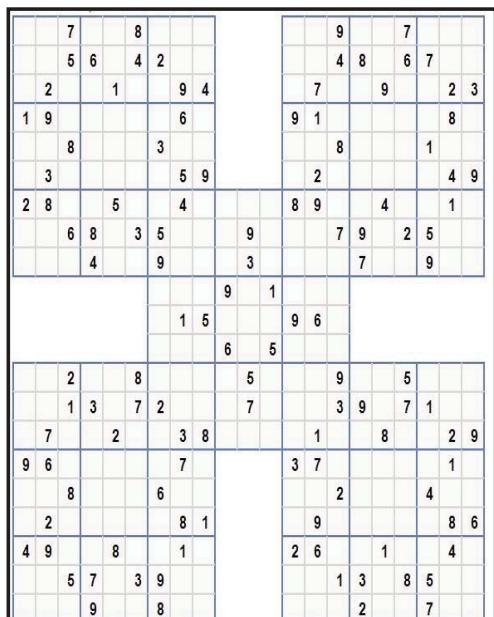
Mots fléchés n°775



Samouraï-Sudoku n°775

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°775

► Horizontalement:

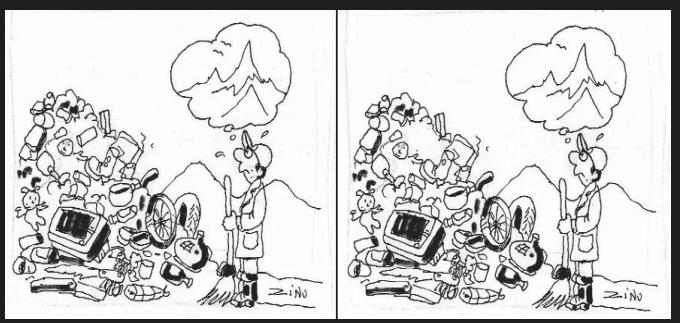
1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
7. Renseignements généraux - Marque du dépôt
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Elaguer - Apogée
12. Demanderesse

► Verticalement:

1. Osciller
2. Va-et-vient - Bouillonnement
3. Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
4. Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
5. Compositeur français - Engouement
6. Mèche de cheveux - Islamiser
7. Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
8. Virtuosité
9. Registrer paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
10. Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
11. Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
12. Qui vient du dehors - Comm. du Morbihan

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Tout ce qui vient d'un don est un surplus pour lui.

Proverbe algérien

Si la chance veut venir à toi, tu la conduiras avec un cheveu ; mais si la chance veut partir, elle rompra même une chaîne.

Proverbe berbère

La fatigue est la ruine du corps et l'inquiétude la fauille de l'âme.

proverbe arabe

Mieux vaut être seul que mal accompagné

Proverbe français

C'est arrivé un 15 Novembre

2005 : sortie de la première version bêta de Microsoft Windows Vista.

2006 (Paris) : le vainqueur du Tour de France 2006, l'américain Floyd Landis est soupçonné de dopage à la testostérone par l'UCI.

2008 : élections législatives au Cambodge. Le PPC du premier ministre Hun Sen décroche 90 des 123 sièges en jeu.

2011 : résolution n° 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Corée du Nord : Journée de la victoire.
- Finlande : Unikeonpäivä (Journée du dormeur), en relation avec les Sept Dormants d'Éphèse.
- Philippines : Iglesia Ni Cristo Day (Journée de l'Église « Ni Christo »).
- Porto Rico : José Celso Barbosa Day (Journée de José Celso Barbosa (en)).

Sports mécaniques

La compétition de type «Enduro auto-moto» qui s'est déroulée sur le sable à la plage de l'hôtel Les Hammadites le vendredi 14 novembre 2014 de 9 h à 16 h n'a pas manquée pas d'attirer un très nombreux public, comme à l'accoutumée, juvénile en majorité, le regard amusé et friand de sensations fortes.

Arslane-B

Elle a débuté avec des essais chronométrés dès 9 h et sera assurément l'occasion aussi bien aux compétiteurs qu'au jeune public de s'évader quelques heures durant à travers le bouquet de divers vrombissements des moteurs quelque peu éprouvés par la lourdeur du sable. Passionnant, en tout cas, pareil événement sportif aux indéniables vertus thérapeutiques pour une jeunesse débordant d'énergie et d'un fort (mais dangereux) besoin de vitesse. Tel est le constant souci de l'inlassable présidente de la Ligue des sports mécaniques de la wilaya de Béjaïa, Mme Dalila Boukrite, à savoir extirper, peu à peu, ce mal qui mine les jeunes «motorisés» qu'est la tentation forte de beaucoup de vitesse... Un objectif que s'est donc assigné sur un «mode de serment Mme Dalila Boukrite...



A la mémoire de la regrettée diva de la chanson et du patrimoine artistique national, Naïma Cherfa

Mais, indubitablement, donc, ce seront surtout «Les roses de la Soummam» qui ne manqueront pas, une fois de plus, de séduire et d'embaumer très agréablement par le biais, précisément, de la 2^e édition du «Rallye féminin», les communes de la wilaya qu'elles auront traversées le vendredi 28 novembre 2014, suscitant immuablement étonnement et surtout admiration de «ces messieurs»...

Le départ sera «sifflé» dès 8 h à partir du siège de la wilaya Aïmriou RN 24 vers Boulimat-cw 34, Amtiq n'tafath, Taourirh

iaghil n'ssaïd direction Toudja centre Bouberka-cw43, Amaden Boumansour-Kolirama RN 12 El Kseur centre pompe à essence Nafatal-Fenai Remila (RN 26), Tifra, Hammam Silal (cw 13) intersection cw 13-cw 173-Chebbi-Aouzellaouen (Ifri), Igizer Amokrane RN 26- Akbou, Tazmalt. Retour vers Akbou-Taharach (Zone industrielle), carrefour Akhnak-Seddouk, neutralisation. 11 H30 : Pause déjeuner au Musée Cheikh Ahmed-dad... C'est dire qu'il s'agit tout autant d'un circuit éminemment touristique et...culturel. La 2^e étape mènera les «Roses» de Seddouk-Takrietz RN 26 au Tunnel Sidi Abdellkader de Béjaïa sur un trajet de 130 km en passant par



Sidi Aich, le pont Amacine-Djebel ellouz, Amizour-centre ville RN 75 ? Tal Hamza Ireyyahan RN 9, le pont de la Soummam...

Un tour d'honneur à travers Béjaïa ville suivra l'itinéraire Brise de mer-Tunnel-Radio Soummam-TRB- Rue de la Liberté-wilaya-Aâmriont-Ighedden-Bir Slam-Les Quatre chemins-Pont de la Soummam-Tichy-Aokas-Souk el tenine et le « vase » pour ces «roses» : L'abriage de Melbou... Après le dîner (19 h), ce sera le retour à l'hôtel Les Hammadites où aura lieu la remise des trophées, cérémonie que couronnera une prestation de l'orchestre féminin du conservatoire Cheikh Sadek Lebdjaoui. D'autres roses ly-

riques... Le lendemain, samedi 29 novembre 2014 sera consacrée au tourisme, notamment la visite de la cascade de Kefrida (Darguina). Last but not least : A noter que durant les journées du 28 et du 29 novembre, il aura été procédé, en parallèle, une exhibition de véhicules de collection-un spectacle magnifique, tremplin pour un voyage dans le passé... sur la promenade marine de la Brise de mer... Sport, divertissement et détente, le tout dans une « constante atmosphérique » culturelle et didactique. C'est conçu et signé Dalila Boukrite.

A. B.

TIR SPORTIF/CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS

Yamina Lalouette en or, Houda Chaâbi s'adjuge l'argent

Les athlètes algériennes Yamina Lalouette et Houda Chaâbi ont décroché, respectivement, une médaille d'or et une autre en argent aux 11^{es} championnat arabe des nations de Tir Sportif (garçons et filles), en individuel et par équipes, qui se déroule à Doha du 10 au 19 novembre, a-t-on appris vendredi auprès du secrétaire général de la fédération algérienne de Tir Sportif (Fatas), Mohamed Lkherba. Lalouette a offert à l'Algérie la médaille d'or au pistolet à 10m, confirmant sa domination de l'épreuve, puisqu'elle était la détentrice du titre. La mé-

daille d'agent a été remportée par Hinadi Salam (Qatar) et la bronze par Wadha El Balouchi (Oman). L'athlète algérienne sera engagée aussi au concours du tir au Pistolet à 25 m. De son côté, sa compatriote Chaâbi, championne d'Afrique en titre, a pris l'argent du concours, Carabine à 10 m. La médaille d'or du concours est revenue au Koweïtien Meriem Erzouki et le bronze à Siham El Hasani d'Oman. Outre l'Algérie, présente avec douze athlètes dont quatre filles, le rendez-vous qatari regroupe quelques 300 athlètes, représentants la Tunisie, le Maroc, l'Arabie

Saoudite, Jordanie, Oman, Koweit, Liban et Qatar (pays hôte). Les athlètes algériens participent aux épreuves de l'Air comprimé (pistolet et carabine 10m) et au Trap (armes lisses). En revanche, «l'Algérie est absente au double Trap et au Skeet, pour manque de préparation des athlètes des deux spécialités», selon le secrétaire général de la Fédération, Mohamed Lkherba. Dans l'épreuve du Trap, l'Algérie est représentée par les seniors, Bilal Chaabane, Ali Ben Ali Mokhtar et Foued Abid, engagés en individuel et par équipes. De leur côté, Amine Adjabi, Fateh

Ziadi et Adel Lachehab participeront au concours du tir à la Carabine à 10m, également en individuel et par équipes. En juniors, l'Algérie est présente avec quatre athlètes dont trois filles. Il s'agit de Rachida Bensalami, médaillée d'argent du dernier championnat d'Afrique (février au Caire), Hala Medjiah, Rania Tikarouchine et Chafik Bouaoud. Ces athlètes sont encadrés par les entraîneurs nationaux, Attel Boudefa et Djamel Zoubiri, pour l'équipe de la spécialité Air-comprimé (filles et garçons), et Madjid Ferrat pour le Trap.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°774

6	4	7	9	2	8	1	3	5
9	1	5	6	3	4	2	7	8
8	2	3	5	1	7	6	9	4
1	9	2	3	8	5	4	6	7
5	6	8	7	4	9	3	1	2
7	3	4	2	6	1	8	5	9
2	8	9	1	5	6	7	4	3
4	7	6	8	9	3	5	2	1
3	5	1	4	7	2	9	8	6

2	8	9	1	3	7	4	5	6
5	3	4	8	2	6	7	9	1
6	7	1	4	9	5	8	2	3
9	1	3	2	7	4	6	8	5
4	6	8	3	5	6	9	1	7
7	2	6	5	8	1	3	4	9
7	2	6	8	6	4	3	7	5
1	5	2	7	9	6	8	3	4
5	3	9	4	6	8	5	2	1

Mots Croisés N°774

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°774

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CRM
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

CE SOIR À 20H30 À BLIDA, ALGÉRIE-ETHIOPIE (CAN-2015)

Les Verts veulent garder la dynamique des victoires

cette dynamique des victoires dans cette CAN 2015.

Saïd Ben

La sélection algérienne de football, déjà assurée de sa qualification à la prochaine coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), disputera ce soir son cinquième match du groupe « B » en recevant à 20h30 au stade Tchaker de Blida son homologue éthiopienne condamnée à gagner pour espérer une qualification.

L'enjeu de cette partie où les Verts ne seront nullement inquiéter même s'ils perdront ce match est justement le fait que le sélectionneur des Verts assure qu'il veut gagner les deux prochains matchs des Verts à savoir celui d'aujourd'hui face à l'Ethiopie et celui contre le Mali prévu le 19 du mois en cours. Au même moment, l'Ethiopie ne veut en aucun cas perdre cette rencontre du fait qu'elle se trouve en compagnie du Malawi à la dernière place du groupe avec 3 points chacune alors que le Mali est à la seconde position avec six points.

Donc, la deuxième place se jouera entre ces trois sélections. D'où l'importance d'une victoire face à l'Algérie pour les Ethio-piens.

En résumé, les verts veulent gagner cette partie pour garder

Pour préparer ce match, les verts ont effectué un stage bloqué depuis lundi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Christian Gourcuff a retenu 23 joueurs pour ce regroupement, le 3e sous sa houlette.

Deux joueurs y font leur baptême du feu avec les Verts, à savoir Mehdi Abeid, le milieu défensif de Newcastle (Premier League anglaise) et Baghda Bounedjah, l'attaquant de l'ES Sahel (Tunisie).

Seulement, là, Gourcuff a enregistré deux défaillances de joueurs. Le premier est le milieu de terrain Abelmoumen Djabou (Club Africain de Tunis) qui a déclaré forfait pour blessure aux adducteurs pour les deux prochains matchs contre l'Ethiopie et le Mali, les 15 et 19 novembre respectivement à Blida et Bamako pour le compte des deux dernières journées des qualifications à cette CAN-2015.

Ainsi c'est le milieu offensif du MC El Eulma, Brahim Chenihi qui a été appelé par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour le remplacer. Ensuite c'est le gardien de but Azzeddine Doukha de JS Kabylie qui a déclaré forfait en étant grippé.

Il a été remplacé par le gardien international du CS Constantine, Cédric Si-Mohamed.

Aux dernières nouvelles, même Rais M'Bolhi a déclaré forfait mais lui pour des raisons familiales: sa femme devrait accoucher, selon le quotidien sportif algérien Compétition et c'est ce qui expliquerait son absence au cas où il ne serait pas de



retour d'Angleterre à temps.

Pour l'équipe nationale d'Ethiopie Mariano Barreto, enregistre lui aussi son lot d'absence de joueurs puisque le dernier à avoir déclaré forfait est son attaquant Saladin Said blessé. L'attaquant de l'équipe égyptienne d'Al Ahly ne s'est pas encore remis de sa blessure contractée lors de la Super Coupe d'Egypte. D'autre part, son compatriote Getaneh Kebede qui évolue au Club Bidvest Wits (Afrique du Sud) manquera lui aussi le match face à l'Algérie après son expulsion lors de la rencontre contre le Mali (3-2) à Bamako. Ces absences constituent un véritable handicap pour l'équipe dirigée par le Portugais Mariano Barreto, qui reste sur une sévère défaite face à l'Ouganda (3-0) en match amical disputé dimanche dernier à Kampala. N'empêche que voulant

gagner ce match contre les Verts, le technicien portugais devrait aligner en attaque le trio Yussuf Saleh, Dawa Hotessa et Dawit Kekadu. Pour le coach Mariano Barreto, «l'Algérie est une équipe très forte, mais nous serons à la hauteur», a indiqué le technicien portugais à la presse locale avant de rejoindre l'Algérie. Enfin, il est utile de noter qu'aujourd'hui également, le Malawi recevra le Mali pour le compte de cette même 5e journée des dernières qualifications des poules de cette CAN-2015 qui aura lieu officiellement en Guinée Equatoriale comme l'a indiqué la Caf hier sur son site.

S. B.

Le point du Groupe B

Point du Groupe B des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015) avant cette 5e journée :

Programme : aujourd'hui :
20h30 : Algérie - Ethiopie
12h30 : Malawi - Mali

Déjà joués :

Mali - Malawi 2 - 0
Ethiopie - Algérie 1 - 2
Algérie - Mali 1 - 0
Malawi - Ethiopie 3 - 2
Ethiopie - Mali 0 - 2
Malawi - Algérie 0 - 2
Algérie - Malawi 3 - 0
Mali - Ethiopie 2 - 3

Classement: Pts J GN P bp bc df
1. Algérie 12 4 4 0 0 8 1 7
2. Mali 6 4 2 0 2 6 4 2
3. Ethiopie 3 4 1 0 3 6 9 -3
4. Malawi 3 4 1 0 3 3 9 -6

Reste à jouer:

19 novembre 2014 :
Ethiopie - Malawi
Mali - Algérie

NB : les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième qualifiés pour la phase finale (du 17/01/ au 08/02/15) en compagnie de la Guinée Equatoriale nouvelle organisatrice de la CAN et donc pays-hôte.

ILS ONT DÉCLARÉ Mehdi Abeid : «Confirmer nos victoires»



«Je pense qu'il est impératif pour nous de continuer sur notre lancée et garder la dynamique qui entoure le groupe et pourquoi pas enchaîner avec une nouvelle victoire face à l'Ethiopie. Je suis très honoré pour ma sélection avec les Verts en vue des deux prochains matchs des éliminatoires de la CAN-2015. C'est un honneur pour moi

moi et ma famille d'être retenu dans la liste des 23 joueurs. J'en suis très heureux. Les joueurs de l'équipe nationale m'ont bien accueilli tout au long de ce stage à Sidi Moussa, ainsi que le coach Christian Gourcuff qui m'a mis en confiance. Maintenant, c'est à moi de prouver que je mérite cette sélection. Je vais continuer à travailler pour jouer la CAN-2015».

MAIANO BARRETO (COACH DE L'ETHIOPIE) : L'Algérie est «une équipe très forte»



Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Ethiopie Mariano Barreto s'attend à un match «difficile» face à l'Algérie samedi prochain à Blida pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN-2015 de football, mais espère bien rééditer l'exploit réalisé contre les Aigles du Mali (3-2) lors de la précédente journée.

«Nous sommes conscients que l'Algérie est une équipe très forte, mais nous serons à la hauteur», a indiqué Barreto à la presse locale.

Face à l'Algérie, le sélectionneur portugais devra se passer des services de ses deux attaquants clés, Saladin Said et Getaneh Kebede. Le premier est blessé et le second suspendu après son expulsion face au Mali lors de la quatrième journée.

Pour palier ses deux absences de poids, Barreto comptera sur l'efficacité d'Oumed Oukri et Abeba Butako, buteurs contre le Mali pour tenter de surprendre l'arrière garde des Verts.

Troisième du groupe B, dominé par les Verts, déjà qualifiés, l'Ethiopie (3 points) est condamnée à s'imposer contre l'Algérie et le Malawi et espérer un faux-pas du Mali (6 pts) pour décrocher une qualification à la CAN. Les deux premiers du groupe se qualifient directement pour le rendez-vous africain.

S. B.

AFRIQUE DU SUD - SOUDAN Mohamed Benouza au sifflet



le score de 3 à 0. L'Afrique du Sud, qui est en tête du groupe A avec 8 points, devra battre le Soudan pour assurer sa qualification avant même de se rendre au Nigeria lors de l'ultime journée.

De son côté, le Soudan, lanterne rouge (3 pts), est condamné à remporter ses deux dernières rencontres contre respectivement l'Afrique du Sud (15 novembre) et le Congo (19 novembre) pour espérer une éventuelle qualification pour le grand rendez-vous africain.

S. B.

GROUPE G Mehdi Abid Charef arbitrera Sénégal - Botswana



Un trio arbitral algérien dirigé par Mehdi Abid Charef dirigera le match Sénégal - Botswana prévu mercredi 19 novembre au stade Leopold-Senghor à Dakar, pour le compte de la sixième et dernière journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, groupe G, a indiqué la Confédération africaine de foot-

ball (CAF). Le directeur du jeu Mehdi Abid Charef sera assisté par ses deux compatriotes, Ab-

delhak Etchiali et Mokrane Gourari. A la veille de la cinquième journée des qualifications, le Sénégal occupe la deuxième place du groupe G avec 7 points à trois longueurs du leader la Tunisie et devant l'Egypte (6 pts). Le Botswana, bon dernier du groupe (0 pt) est déjà éliminé de la CAN-2015.

S. B.

6^e JOURNÉE Des Ghanéens pour officier Mali - Algérie

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral ghanéen pour officier le match Mali - Algérie prévu mercredi au stade du 26-mars de Bamako pour le compte de la sixième et dernière journée des qualifications de la coupe d'Afrique des nations CAN-2015, groupe B.

La rencontre sera dirigée par le directeur de jeu Joseph Odartey Lamptey, assisté de ses deux compatriotes Malik Aliou Salifu et David Laryea.

Avant cette rencontre, les Verts accueilleront l'Ethiopie samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la cinquième journée des qualifications.

A la veille de ces rencontres, l'Algérie qui trône en tête du groupe B avec 12 points, est déjà qualifiée pour la phase finale de la CAN-2015 dont le pays hôte n'est pas encore désigné par la CAF.

Quant au Mali, il occupe la deuxième position avec 6 points devant le Malawi et l'Ethiopie (3 pts chacun).

Les deux premiers du groupe se qualifient directement pour la 30e édition de la coupe d'Afrique des nations.

LIGUE 1 (11^e J) Le MC Alger pourrait délocaliser le derby contre l'USM Alger

Le président du MC Alger, Hadj Taleb, n'a pas écarté, vendredi, l'idée de délocaliser le derby algérois devant opposer son équipe à l'USM Alger, le 22 novembre au stade Omar-Hamadi à Bologhine (Algér). « Cette éventualité n'est pas à écarter, d'autant plus que la partie se déroulera à huis clos», a déclaré le premier responsable du Doyen à la radio nationale.

La Ligue de football professionnel (LFP) a indiqué jeudi que le derby de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera le samedi 22 novembre au stade Omar-Hamadi (Bologhine) à 18h00 et à huis clos.

Le stade Omar Hamadi est le lieu de domiciliation de l'USMA. Le MCA a recouru à cette infrastructure pour accueillir ses adversaires dans le cadre du championnat après la fermeture du stade du 5-Juillet en septembre 2013.

Les Mouloodéens, qui ne bénéfice d'aucune séance d'entraînement à Omar-Hamadi, estiment que leur adverse possède plus de repères sur le terrain de ce stade, d'où leur désir de « recevoir » les Usmistes dans une autre enceinte.

Le Doyen se morfond au bas du tableau (14^e, 9 pts), et vient de se séparer de son entraîneur Charef, bientôt remplacé par le Bosnien Mécha Bazardrevic.

L'USMA, quant à elle, a repris du poil de la bête après une série de mauvais résultats. Elle a remporté ses deux derniers matchs en championnat sur le terrain du MC El Eulma (2-1) et à domicile contre l'USM Bel Abbès (2-0). Ces deux victoires lui ont permis d'accéder à la 5^e place avec 15 points.

ORGANISATION DE LA CAN-2015 Claude Leroy surpris par la décision de la CAF

Le sélectionneur français du Congo Claude Leroy s'est dit « surpris » par la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de confier à la Guinée Equatoriale l'organisation de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 du 17 janvier au 8 février prochain. « Je ne savais pas que la Guinée avait 4 stades capables d'accueillir des matchs de foot de la CAN », a déclaré

C'EST OFFICIEL La CAN 2015 aura lieu en Guinée équatoriale

Said Ben

La 30e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 aura lieu en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochains, en remplacement du Maroc, qui s'est désisté de son organisation, indique un communiqué de la CAF.

« Le Chef de l'Etat et Président de la République de Guinée Equatoriale, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a reçu en audience le Président de la CAF M. Issa Hayatou ce vendredi 14 Novembre concernant la possibilité pour la Guinée Equatoriale d'abriter la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2015, annonce la CAF.

Suite à des échanges fraternels et fructueux, le Chef de l'Etat Equato-Guinéen a donné son accord pour l'organisation de la compétition du 17 janvier au 8 février 2015 », précise le communiqué de la CAF.

Par conséquent, le Comité Exécutif de la CAF confirme que la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2015 aura lieu en Guinée Equatoriale aux dates arrêtées, et que l'équipe nationale de Guinée Equatoriale est qualifiée pour le tournoi final en tant que représentante



du pays hôte. Les 4 sites retenus pour la phase finale sont Malabo, Bata, Mongomo et Ebebiyin. Le tirage au sort de la phase finale sera effectué le mercredi 03 Décembre 2014 à Malabo, en Guinée Equatoriale.

Enfin, le communiqué de la CAF conclut en indiquant que « Le Comité Exécutif de la CAF et son Président Issa Hayatou saisissent cette solennelle opportunité pour exprimer leurs sincères remerciements et leur profonde reconnaissance au peuple Equato-Guinéen, à son gouvernement, et particulièrement à Son Excellence le Chef de l'Etat et Président de la République de Guinée Equatoriale, M. Teodoro Obiang

Nguema Mbasogo ». La Guinée-Equatoriale avait déjà abrité le tournoi continental en 2012, conjointement avec le Gabon. Le Comité exécutif de la CAF a décidé mardi dernier au Caire de disqualifier automatiquement le Maroc de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 suite à son refus d'organiser cette compétition aux dates fixées.

Depuis le 10 octobre, le Maroc avait demandé à plusieurs reprises à la CAF le report de la CAN à cause de l'épidémie d'Ebola. Une hypothèse que l'instance suprême du football africain a toujours catégoriquement exclue. Dont acte...

S.B.

Qualifications : 13 places encore en jeu

Treize billets qualificatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football sont encore en jeu à la veille des deux dernières journées des éliminatoires prévues vendredi, samedi et mercredi prochain, alors que l'Algérie a déjà composé son billet et que le Cap Vert a pratiquement son ticket en poche à 99%.

Après quatre journées, une seule équipe, l'Algérie, a réalisé un carton plein confirmant son actuel leadership sur le continent. Tous les autres, à l'exception du Congo (2-3), les hommes de Stephen Keshi sont condamnés à s'imposer pour rester en course pour la qualification.

A Kampala, les Crânes accueillent les Black Stars dans un match s'annonce explosif. Les Ougandais lors de la première confrontation avaient tenu en échec leur adversaire. Depuis, les Gha-

néens ont retrouvé des couleurs engrangeant 7 points en trois sorties. Mais l'Ouganda et son jeune attaquant Yunus Sentamu, une des révélations de l'année avec l'AS Vita Club, croit fermé à la fin de cette malédiction qui leur a fermé la porte de la CAN depuis 1978.

Au Caire, les Pharaons s'efforceront de faire barrage aux Lions de la Teranga. Après un départ catastrophique, deux défaites en deux matches, l'Egypte s'est remise en selle en signant un double succès face au Botswana. Le Sénégal n'est pas le Botswana et se doit de réagir après sa défaite dans le temps additionnel face à la Tunisie (1-0).

À ces trois rencontres, on

pourrait ajouter le duel à distance que vont se livrer les trois prétendants aux deux places dans le groupe D. La Côte d'Ivoire occupe la deuxième place, à égalité avec la RD Congo, quatre points derrière le Cameroun, une des six équipes invaincues avec l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Gabon, le Ghana et la Tunisie.

Dernière rencontre très attendue, Mozambique-Zambie.

La Zambie, championne 2012, tenue en échec à l'aller, serait presque sûrement éliminée en cas de défaite. Les deux premiers de chacun des sept groupes seront qualifiés, ainsi que le meilleur troisième.

S.B.

Règlements : la CAF fixe les critères pour déterminer le meilleur troisième

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé sur son compte twitter, les critères pour déterminer l'équipe classée meilleur troisième des sept poules des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 prévue le 17 janvier au 8 février dans un pays qui n'est pas encore désigné par la CAF. Selon la CAF, le départage se fera, d'abord au niveau du plus grand nombre de points obtenus à l'issue de la sixième et dernière journée des éliminatoires prévue le 19 novembre, ensuite à la meilleure différence de buts, suivra alors le plus grands nombre de buts marqués et en cas d'égalité, il y aura un match d'appui.

À la veille de la cinquième journée, l'Algérie a déjà complété son billet pour la CAN-2015 et le Cap Vert a pratiquée-

ment son billet en poche à 99%. Treize places sont encore disponibles.

Les deux dernières journées des éliminatoires de la CAN-2015 sont prévues les 14, 15 et 19 novembre prochain, à l'exception des rencontres Sierra-Leone - Côte d'Ivoire (Abidjan) et Botswana-Tunisie, qui se joueront le 14 novembre.

Les critères pour désigner le meilleur 3^e, synonyme de qualification pour la CAN-2015 :

1. Plus grand nombre de points
2. Meilleure différence de buts
3. Plus grand nombre de buts marqués
4. Match d'appui.

S.B.

Claude Leroy sur France Info. La CAF a annoncé vendredi que la CAN-2015 se déroulera en Guinée Equatoriale après la rencontre à Malabo entre le président de la République de Guinée Equatoriale Teodoro Obiang et le Président de la CAF Issa Hayatou. Les quatre sites retenus pour la phase finale sont Malabo, Bata, Mongomo et Ebebiyin, précise la CAF. Le tirage au sort de la phase finale sera ef-

fectué le mercredi 3 décembre 2014 à Malabo. Pour l'ancien sélectionneur des « Lions Indomptables » du Cameroun, c'est une drôle de décision dans la mesure où la Guinée avait été disqualifiée pour tricherie lors d'un match de qualification face à la Mauritanie le 17 mai. « Finalement, ils ont été récompensés », a ironisé Claude Leroy.

APS



LA ROMA NE LÂCHE PAS MARCELO MORENO !

Selon Calciomercato, les dirigeants romains suivraient toujours Marcelo Moreno. Âgé de 27 ans, cet attaquant bolivien est actuellement prêté au Cruzeiro par Gremio Porto Alegre.



CHELSEA RÊVE DE REUS

D'après une rumeur émanant d'Espagne, le club anglais de Chelsea s'est joint à la liste des clubs intéressés par le milieu de terrain allemand, Marco Reus. A moins d'une improbable surprise, Marco Reus ne sera plus un joueur de Dortmund la saison prochaine. L'international allemand est courtisé par les plus grands clubs du continent et sa valeur marchande est d'à peine 25M€. Le nom de l'ancien joueur de M'Gladbach a circulé ces derniers jours du côté de Madrid, mais il se peut que son avenir se situe en Angleterre et plus précisément à Chelsea. À en croire Marca, le Portugais José Mourinho a demandé à ses responsables londoniens de faire les efforts financiers qu'il faut pour attirer le brillant milieu offensif du côté de Stamford Bridge. Sera-t-il écouté ?



BALE

Son départ se précise à 115M€

Annoncé dans le collimateur de Manchester United et Chelsea ces dernières semaines, Gareth Bale serait susceptible de quitter le Real Madrid. D'autant que ses dirigeants pourraient se laisser tenter par une proposition à hauteur de 115M€...

The Daily Express explique par ailleurs que les dirigeants du Real Madrid, s'ils étaient amenés à recevoir une proposition de 115M€ pour Gareth Bale, seraient disposés à l'étudier très sérieusement. Outre Manchester United, c'est bien Chelsea qui se serait clairement positionné sur le milieu offensif gallois ces derniers jours. José Mourinho appréciant beaucoup son profil. Et alors qu'un éventuel échange avec Angel Di

Maria à Manchester United a récemment été évoqué, l'agent de Gareth Bale, David Manasseh, est monté au créneau : « Des ordures, ces rumeurs sur un échange sont dignes d'ordures. Il n'est pas vrai que Bale reviendra jouer en Premier League. Il est bien à Madrid et il veut continuer à porter le maillot du Real », a-t-il expliqué. Reste à savoir si cette tendance sera définitive...



GRIEZMANN CHOQUÉ PAR UN CHANT DE SUPPORTERS

Alors qu'il faisait pour la première fois son retour dans l'enceinte basque, celui qui porte désormais le maillot de l'Atlético Madrid a fait l'objet de chants vengeurs venus des tribunes. L'un d'eux disait simplement : « À mort Griezmann ! »

L'international tricolore, pris à partie durant l'échauffement, n'a pu masquer sa perplexité devant la bêtise de certains membres de son ancien public...



JAMES SE SENT PLUS À L'AISE AVEC LA COLOMBIE

« Au Real Madrid, c'est vrai que je joue un peu plus derrière. Ici, avec la Colombie, j'ai la possibilité de jouer un peu plus devant. J'espère et pouvoir aider la sélection à gagner. La position dans laquelle je joue avec la sélection est plus confortable pour moi. C'est là où je peux marquer des buts et faire des passes. Mais en tant que joueur, je dois être prêt à jouer dans n'importe quelle position. »



Manchester United a les fans les plus bruyants de Premier League

C'est au stade Old Trafford de Manchester United que les supporters sont les plus bruyants de la Premier League anglaise. Conclusion donnée cette semaine par les journalistes de la Press Association après qu'ils aient mesuré le taux de décibels enregistrés dans les stades de foot à partir de l'application Sound Meter. Selon les journalistes de la Press Association présents à Old Trafford, les supporters adverses ont plutôt efficacement contribué à éléver le niveau sonore. Les stades les plus calmes enfin seraient ceux de West Ham et de Burnley où la moyenne est inférieure à 75 décibels.



COURTOIS S'EN PREND À SES COÉQUIPIERS

Interrogé sur la prestation de ses partenaires, il n'a pas hésité à sans prendre à eux.

« Nous ne pouvons pas être satisfaits. C'est vrai, on s'est créé des occasions, mais derrière on a laissé beaucoup trop d'espaces. Certains joueurs n'ont pas fait leur travail défensif. Je l'ai d'ailleurs directement dit au sélectionneur. Nous devrons analyser les images afin qu'ils sachent ce qu'ils n'ont pas bien fait. Si nous jouons comme ça contre le Pays de Galles, on va prendre une racée. (...) Si vous n'avez pas envie de courir, il faut se faire remplacer », a lâché le gardien de but après la rencontre.



ALGÉRIE-TURQUIE

Examen du développement des relations algéro-turques dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi s'est entretenu jeudi avec l'ambassadeur de la République de Turquie à Alger, Adnan Keçeci sur l'état des relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue, à cette occasion, «l'état des relations algéro-turques et les moyens de les renforcer notamment les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale», précise le communiqué.

Ils ont également évoqué «l'excellence des relations liant les deux pays et qui connaissent un développement croissant traduit par le volume du partenariat existant entre les deux pays notamment avec l'augmentation du nombre d'investissements turcs en Algérie, lesquels contribuent à la création de l'emploi au profit de la main d'œuvre locale», ajouté la même source.

Les deux parties ont affirmé leur disponibilité à impulser les relations de coopération à travers l'accélération de la conclusion de l'accord bilatéral dans le domaine de la sécurité sociale et le renforcement de la coopération entre les structures de la sécurité sociale des deux pays.

ALGÉRIE-SUISSE

Vers des jumelages entre établissements de formation

La nécessité d'instituer des jumelages entre les établissements de formation professionnels algériens et suisses dans les filières de l'audiovisuel et de l'hôtellerie, a été souligné jeudi à Alger lors d'un entretien entre le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nour Eddine Bedoui, et l'ambassadrice de Suisse en Algérie, Berset Kohen.

«Il a été convenu d'explorer de nouvelles pistes de partenariat pour instituer des jumelages entre les établissements de formation dans les filières de formation professionnelle liées notamment à l'audiovisuel et à l'hôtellerie», a indiqué le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans un communiqué.

Les deux parties se sont «félicitées» de la mise en œuvre des activités du projet de partenariat qui lie le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à la Chambre de commerce et d'industrie algéro-suisse pour la mise en place de formations professionnelles dans les métiers de la vente de détail, a-t-on précisé.

Lors de cette entrevue, le ministre «esquisse les grandes lignes du programme de réforme et de modernisation du système de formation et d'enseignement professionnels», en soulignant «l'importance de l'apprentissage des métiers pour la prise en charge des besoins en compétences formulés par les secteurs socio-économiques et la nécessité de développer les formations en alternances».

Pour sa part, l'ambassadrice suisse a marqué sa «disponibilité à étoffer et diversifier le programme d'échanges et de partenariat par l'apport en expertise et l'échange de bonnes pratiques», a ajouté la même source.

26^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

Le Président Bouteflika félicite son homologue palestinien

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président palestinien, Mahmoud Abbas, à l'occasion du 26^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, dans lequel il lui a réaffirmé le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien en lutte pour le recouvrement de ses droits spoliés.



«Il m'est agréable, alors que le peuple palestinien frère célèbre le 26^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, de vous adresser mes vœux les meilleurs, priant Dieu Le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être»,

écrit le président Bouteflika dans son message. «Je sais que cette occasion pour vous réaffirmer le soutien constant et indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien dans son combat pour le recouvrement de ses droits spoliés ainsi que son

soutien aux efforts internationaux et palestiniens en faveur de l'instauration d'un Etat palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967 avec Al-Qods pour capitale», conclut le Président de la République.

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

La coopération entre la Banque mondiale et le secteur de la Solidarité nationale examinée à Alger

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Meslem Si Amer, a examiné jeudi à Alger avec le représentant résident de la Banque mondiale en Algérie, Emmanuel Nouibassi Ngankam, les domaines de coopération existant entre ces deux secteurs.

Les deux parties ont passé en revue les domaines de coopération existant notamment avec l'Agence de développement social et l'Agence nationale de gestion du micro crédit, visant le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation des programmes des deux agences, à travers la formation de cadres spécialisés, indique un communiqué du ministère.



Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la coopération engagée et leur disponibilité à l'élargir à d'autres domaines dont les catégories vulnérables. Par ailleurs, Mme Si Amer a reçu au siège de son département ministériel, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Ibrahim Ben Abdellaziz Mohamed Salah Essahlaoui, à sa demande.

Lors de cette audience, les deux parties ont échangé les expériences des deux pays en matière de politique sociale destinée à la famille avec ses différentes composantes aux catégories vulnérables. Les discussions ont porté également sur la question de la promotion de la femme.

SAHARA OCCIDENTAL

L'APN participe à la 39^e conférence de l'Eucoco

L'assemblée populaire nationale (APN) participe les 14 et 15 novembre à Madrid (Espagne) à la 39^e conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du parlement.

La conférence constituera un espace de concertation sur la solidarité avec le peuple sahraoui en Espagne et dans les autres pays du monde, ajoute la même source.

L'APN sera représentée à cette rencontre par, notamment, la présidente du groupe d'amitié Algérie-Sahara occidental, Saida Brahim Bounab et le président du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), Filali Ghouini.

Les travaux seront articulés autour d'ateliers sur les thèmes suivants: droits de l'homme, les médias, les ressources naturelles, la femme et la jeunesse, la culture et les sports le mur et les victimes des mines.

L'édition de Madrid passera en revue le bilan des activités de l'année écoulée et définira la stratégie à adopter pour



faire respecter les droits de l'homme au Sahara occidental conformément aux décisions de l'ONU.

APS